

DE LA

PATHOLOGIE NERVEUSE & MENTALE

CHEZ LES

Anciens Hébreux et dans la Race Juive

DE LA

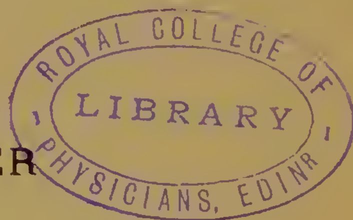
PATHOLOGIE NERVEUSE & MENTALE

CHEZ LES

Anciens Hébreux et dans la Race juive

PAR

Le Docteur W. WULFING-LUER





PARIS
G. STEINHEIL, ÉDITEUR
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1907

INTRODUCTION

Pendant un séjour de deux années passées en Algérie, en 1904 et en 1905, nous avons eu l'occasion d'observer un certain nombre de Juifs arabes présentant des tares nerveuses manifestes (symptômes de neurasthénie, d'hystérie et troubles psychiques).

Seulement, à cette époque, nous étions encore loin de penser au titre de notre thèse et nous ne pensions pas que les observations que nous avaient suggérées ces quelques malades, nous serviraient de point de départ et de thème à notre travail inaugural. Nous avons été frappé des paroles du professeur Charcot, disant qu'il y aurait une étude intéressante à faire sur la médecine nerveuse des Juifs, et c'est à la lecture de ses savantes « leçons cliniques du mardi, de la Salpêtrière » que nos observations personnelles, vieilles de deux ans, nous revinrent en mémoire. Malheureusement, comme nous n'avions pris aucune note sur nos malades, nos souvenirs ne sont plus suffisamment précis pour nous permettre de reconstituer, de mémoire, les observations détaillées et les commémoratifs de nos sujets.

Après avoir recherché des indications bibliographiques aussi complètes que possible sur la question, nous avons étudié tous les travaux que nous avons pu nous

procurer, nous avons pesé la valeur des différentes opinions émises et nous avons, ainsi, acquis la certitude qu'il y avait beaucoup de choses à dire sur la pathologie nerveuse et mentale de la race juive ; les malades que nous avons pu examiner à l'asile de Villejuif et dont nous publions les observations à la fin de ce travail n'ont fait que confirmer cette opinion.

Il résulte de nos recherches que l'étude clinique de la pathologie nerveuse et mentale des Juifs, n'existe pour ainsi dire pas, et c'est en se basant sur les statistiques plus ou moins grandes des hôpitaux, que les auteurs ont émis les conclusions d'après lesquelles les Juifs présenteraient certaines tares nerveuses inhérentes à la race et à ses occupations, comme nous le verrons dans le cours de ce travail.

Quant à nous, nous ne nous reconnaissons pas une compétence suffisamment grande pour apporter, cliniquement parlant, des données nouvelles sur la pathologie nerveuse des Juifs, et notre rôle se bornera uniquement à grouper toutes les opinions émises qui se trouvent éparses dans la littérature, et à apporter, avec des observations personnelles, une statistique sur les Juifs soignés à l'asile de Villejuif pendant ces 6 dernières années. Peut-être notre modeste contribution à l'étude de la pathologie nerveuse et mentale de la race juive, sera-t-elle, un jour, le point de départ de travaux originaux sur cette question.

Le plan que nous avons adopté est le suivant : nous diviserons notre travail en deux parties.

Dans la première, nous donnerons un aperçu historique de la pathologie nerveuse des anciens Hébreux et

nous relaterons les cas signalés dans la Bible. Puis nous traiterons, dans un chapitre spécial, de l'état mental des Prophètes qui exercèrent une influence très grande sur la médecine juive ; pour cette étude, les excellents travaux de M. Binet-Sanglé nous ont été d'un très grand secours.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous exposerons les phénomènes nerveux et mentaux qui sont fréquents dans la race juive et nous rechercherons quelles peuvent en être les causes (consanguinité ; persécutions dont les Juifs furent l'objet, etc.). Enfin, dans une partie clinique, nous relaterons nos observations personnelles et celles que nous devons à l'obligeance du docteur Marie.

PREMIÈRE PARTIE

PATHOLOGIE NERVEUSE ET MENTALE CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX

CHAPITRE PREMIER

La pathologie nerveuse chez les anciens Hébreux

Aperçu historique. — Si nous nous en rapportons à l'histoire, qui nous a transmis dans la suite des siècles, de nombreux documents relatifs à la médecine juive, nous trouvons que chez les Hébreux, il existait des hommes habiles en l'art de guérir qui connaissaient la manière de traiter l'inflammation de l'estomac, la paralysie, l'ictère, l'épilepsie, les hernies, etc., et savaient reconnaître les signes de la mort (1).

D'après le témoignage de certains auteurs profanes tels que Flavius Josèphe (2), Suidias, et surtout par l'étude de la Bible, nous pouvons affirmer que la mé-

(1) Continens de Rhazès, 1, 5, liv. VII et liv. VIII.
(2) Josèphe. *Du bello judaïco*, liv. II.

decine chez les Hébreux remonte au moins à Moïse. Ce dernier, élevé à la cour des Pharaons, instruit par les savants égyptiens de la science médicale de ce temps-là, fit partager ses connaissances aux prêtres et aux lévites de sa tribu.

D'après Sprengel (1) et Michaelis (2), la législation avait fait, de la médecine, la propriété exclusive des prêtres. D'autres écrivains, au contraire, entre autres, M. Cohen (3), considèrent que les prêtres remplissaient l'emploi d'inspecteurs et non de médecins. Ils étaient, en effet, chargés par Moïse de prévenir les maladies les plus à craindre pour le pays et de soigner les malades d'après les principes connus de tous. Dans certains cas graves, ils étaient assistés par les juges qui devaient, égalemnte, être au courant des connaissances médicales de l'époque.

Nous pensons que les prophètes ne se contentaient pas d'être de simples inspecteurs sanitaires, mais qu'ils étaient réellement des médecins. La Bible dit en effet : « La médecine est réservée aux prêtres et aux enfants de Lévi » (4).

En outre, le cas de la femme d'Iarobeäm, venant consulter le prêtre Ahiya au sujet de la maladie de son fils, plaide en faveur de cette interprétation.

« Lève-toi, dit Iarobeäm à sa femme, tu te rendras à Schilo où habite Ahiya, le nabi, il te fera connaître ce qu'a l'enfant. » En voyant le jeune malade, le prêtre put

(1) Sprengel. *Histoire de la médecine.*
(2) Michaelis. *Droit mosaïque*, I, § 52.
(3) Cohen. *Traduction de la Bible.*
(4) *Lévitique*, XII et XIV.

reconnaître les symptômes du mal dont il souffrait et établir ainsi un pronostic certain.

D'ailleurs, les Hébreux, qui étaient très croyants, considéraient la maladie comme une manifestation de la justice divine. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'ils se soient adressés à ses représentants pour obtenir la guérison de leurs maux. Aussi, plus tard, les prophètes partagèrent-ils, avec les prêtres, la profession médicale.

Sous Salomon, la médecine juive semble faire quelques progrès ; la tradition attribue à ce roi un livre dans lequel il enseigne l'art de guérir les maladies par les moyens naturels.

Toutefois, la pathologie nerveuse serait restée tout à fait à l'état d'ébauche, car nous trouvons fort peu de documents à ce sujet.

Il semble que les lésions organiques du système nerveux soient inconnues. Cependant, nous trouvons dans la Bible le mot *Shachĕpheth* dont l'interprétation pourrait, peut-être, se rapporter au tabès.

Bégaiement (1). — Ce trouble est signalé dans la Bible, car Moïse était atteint d'un embarras assez considérable de la parole. Quand l'Eternel le désigna pour être le libérateur de son peuple, il hésita : « Oh, maître ! » dit-il à Iahvé, « je ne suis pas un homme ayant la parole facile, ni d'hier, ni d'avant-hier, ni depuis que tu parles à ton serviteur, car j'ai la bouche et la langue embar-

(1) Bégayer se rattache philologiquement au bas latin *bagare* qui a la même signification que le mot *battare*, également du bas latin : tous deux émanent du même radical grec. Or *battare* se relie au mot hébreux *batah*, qui veut dire parler.

rassées » (1). Et Iahvé lui dit : « Qui a créé la bouche de l'homme ? Qui rend muet, sourd, aveugle, voyant ? N'est-ce pas moi, Iahvé ? Va donc et je serai avec ta bouche, je t'inspirerai ce que tu dois dire ».

Le prophète était confus de sa tare physique, il eut peur et se mit à trembler sous le poids de sa mission, il demanda grâce à Iahvé, qui lui ordonna d'obéir à ses ordres. Le prophète s'inclina mais il dit au Seigneur : « Voici ! les Bene-Israël ne m'ont point écouté. Comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi qui suis incirconcis des lèvres ? » (2).

Les Juifs ne semblent point confondre le bégaiement, vice presque toujours congénital, remarquable par sa persistance indéfinie, avec l'embarras qui, chez certaines personnes, résulte de la timidité, de l'inexpérience. C'est de ce genre de gaucherie que s'accuse l'auteur des Lamentations : « Seigneur Iahvé, dit-il, je ne sais point parler, je suis un enfant. » Dieu lui toucha la bouche de ses mains et lui dit : « Va ! j'ai mis des paroles sur tes lèvres. » (3).

Et à partir de cette minute, le prophète fut guéri. Il put, dès lors, haranguer la foule sans craindre que les mots s'étranglassent dans sa gorge.

Névroses : hystérie. — Chez les Hébreux, peuple essentiellement nerveux, les névroses ne devaient pas passer inaperçues. En différents endroits de la Bible, nous trouvons des descriptions qui présentent une très

(1) *Exode*, IV, 10.
(2) *Exode*, VI, 12.
(3) *Jer.*, I, 7, 9.

grande analogie avec les phénomènes que nous observons dans l'hystérie. C'est ainsi que le cas le plus remarquable est celui de la mère du prophète Samuel : Hanna.

L'une des deux femmes d'Elquana, Périnna, avait des fils et des filles, mais sa deuxième femme, Hanna, était stérile et devenait ainsi un objet de moquerie de la part de sa rivale. Hanna offensée pleurait et ne mangeait pas. Son mari qui l'aimait assez pour n'avoir point profité du droit au divorce que lui donnait, d'après la loi juive, la stérilité de sa femme, essayait de la consoler.

» O Hanna, pourquoi pleures-tu ? Pourquoi ne manges-tu plus et te montres-tu si affligée ? Ne suis-je pas meilleur que dix fils ? » (1).

Un jour, Hanna entra dans l'ohel-mohed et fit le vœu de consacrer à Iahvé, pendant toute sa vie, l'enfant qui naîtrait. Elle priait mentalement, mais avec tant de ferveur que ses lèvres remuaient et que le chef du sacerdoce, Elie, la crut ivre, car en Kenaän, pays de viticulteurs, l'ivresse était loin d'être rare.

« Jusques à quand, lui cria-t-il, étaleras-tu ton ivresse ? Délivre-toi de ton vin ». — « Il n'en est rien, mon maître, lui répondit Hanna, je suis une femme au cœur triste. Je n'ai bu ni vin, ni liqueur mêlée de la vigne, mais je répandais mon âme devant Iahvé. Ne prends pas ta servante pour une vaurienne. C'est par excès de douleur et d'affliction que j'ai parlé jusqu'ici » (2).

Son émotivité est extrême.

« Va en paix » dit Elie à Hanna, « et que l'Elohim d'Israël t'accorde ce que tu demandes » (3).

(1) *Schemouël*, I. Traduct. Ledrain, 1886.
(2) *Schemouël*, I, Trad. E. Ledrain, 1886.
(3) Id. Id.

Quelque temps après sa prière exaltée et le souhait d'Elie, Hanna conçut et enfanta un fils qu'elle appela Schemouël, dont le sens signifie « demandé au dieu ».

Aussitôt sevré, Schemouël fut conduit à Elie : « Iahvé à écouté ma demande, dit Hanna, moi je le lui veux donner : que tous les jours de sa vie, il soit à celui qui est » (1).

Et Elie la bénit ainsi qu'Elquana, disant : « qu'à la place du prêt qu'elle a fait à Iahvé, Iahvé te donne de cette femme une postérité » (2).

Et Hanna donna naissance à trois fils et à deux filles.

Devons-nous ramener la stérilité d'Hanna à la théorie de Pflüger, reprise par Eug. Couloujou (3), d'après laquelle le follicule ovarien, en voie de croissance, déterminerait une compression et peut-être une irritation chimique des filets nerveux centripètes qui l'entourent. Les ondulations nerveuses ainsi produites gagneraient la moelle, puis reviendraient à l'ovaire par les nerfs vaso-moteurs. Il en résulterait une vaso-dilatation intense qui aurait pour conséquence la rupture des vaisseaux et des follicules ovariens et une hémorrhagie entraînant l'ovule dans l'utérus. L'ovulation d'une part, la menstruation de l'autre, seraient donc sous l'influence directe du système nerveux ; un grand nombre de faits plaident en faveur de cette manière de voir.

D'après ce qui précède, la stérilité d'Hanna aurait été d'origine nerveuse.

Or l'on sait que les névroses produisent des effets

(1) *Schemouël*, II, Trad. E. Ledrain, 1886.
(2) Id. II, Id.
(3) Sur l'aménorrhée d'origine nerveuse. *Arch. de neur.*, oct. 1899.

fâcheux sur l'ovulation, et il existe des cas nombreux où des altérations subites du système nerveux ont enrayé soudain la fonction ovarique. Marandon de Montyel (1) a constaté que les familles où les affections mentales sont héréditaires, se distinguaient par une fréquence plus grande de la stérilité (1 sur 7) ce qui était le cas de la mère de Schemouël.

D'autre part, Kisch a constaté de l'anaphrodisie chez 30 pour 100 des femmes stériles. Or toutes ces femmes, ou presque toutes, étaient hystériques, anesthésiques ou hyperesthésiques du vagin, et Kisch a souvent observé cette affection chez les Juives de la Pologne russe.

Or, si l'on songe que les hystériques sont extrêmement suggestionnables et que rien n'est plus susceptible d'être modifié par suggestion que les émotions sexuelles, on admettra volontiers que, dans certains cas, il soit possible d'agir par suggestion sur la stérilité de la femme.

Quoi qu'il en soit, on relève dans plusieurs autres endroits de la Bible, le fait d'une stérilité guérie sous l'influence de la divinité, c'est-à-dire par suggestion (2).

(1) Deux cas de fausse grossesse. *Rev. de l'hypnotisme*, 1897, p. 289.
(2) Voir *Genèse*, XXVIII, I, Rois, II, psaume CXIL.

CHAPITRE II

La Pathologie mentale chez les anciens Hébreux.

Il semble que la pathologie mentale ait été mieux observée chez les Hébreux que les névroses et les autres maladies nerveuses.

En effet, dès les temps les plus reculés, la folie fut l'objet de considérations spéciales, car elle était regardée comme une cause d'irresponsabilité. Le premier cas de folie dont parle l'histoire sainte, est celui de David : on sait que ce dernier feignit d'être atteint de démence pour empêcher Akis, roi de Gad, dont il était le prisonnier, de venger, sur lui, les défaites des Philistins : « Il contrefaisait le fou entre ses mains, et faisait couler sa salive sur sa barbe, et Akis dit à ses serviteurs : « ne voyez-vous pas que c'est un fou » (1).

Les juristes Hébreux durent, dans l'intérêt de la justice, chercher une définition de la folie. Pour l'obtenir, ils l'établirent, non sur la nature des désordres de l'entendement, mais sur les caractères que la maladie imprime aux actions.

D'après le Talmud (2), un aliéné est « celui qui perd

(1) *Samuel*, XXI, 13.

(2) Le *Talmud* constitue avec la *Mischna* les deux grandes encyclopédies renfermant toutes les connaissances du peuple juif. La *Mischna* est un recueil de

les objets qu'on lui remet, celui qui déchire ses vêtements, celui qui, pendant la nuit, parcourt les lieux solitaires » (1).

D'après cette définition, les Talmud considéraient les fous comme incapables d'agir comme des êtres raisonnables et par conséquent irresponsables de leurs actes.

La première partie de la définition : « celui qui perd les objets qu'on lui confie, qui déchire ses vêtements » désigne incontestablement *l'idiotisme*. Pour qu'une personne appartienne à cette catégorie, il suffit donc aux Talmudistes qu'elle manque de l'instinct de propreté, qu'elle ne possède aucune adresse manuelle ou que les sensations ressenties par elle soient tellement fugitives qu'elle les oublie aussitôt après leur apparition.

La deuxième partie de la définition vise une espèce de *manie* consistant à se livrer à des actes réprouvés par les mœurs et les préjugés.

Nous possédons peu de documents à ce sujet, mais la Bible nous apprend qu'Osée était un érotomane et Ezéchiel un coprophage ; que le roi Saül était fréquemment atteint de crises d'excitation maniaque qui engen-

toute la jurisprudence, de toutes les coutumes des Hébreux, des principales décisions des *docteurs* mêlées aux commentaires sur les livres de Moïse. Elle a été rédigée par Judà, surnommé le Saint, qui vivait, dans le II[e] siècle de l'ère chrétienne, à Tibériade, et qui fut le plus illustre chef des écoles chargées de diriger les Juifs après la dispersion.

Les *Guemares* ou *Talmuds* ont été créés pour éclairer les points obscurs. On y trouve à la fois les pensées et les décisions des *docteurs* qui ont vécu depuis le IV[e] siècle avant Jésus-Christ jusqu'au V[e] siècle. L'un s'appelle *Talmud de Jérusalem* et fut confectionné par Jochanau peu après la mort de Juda ; l'autre, le *Talmud de Babylone* a été publié par *Rabbi Asce* dans le cours du V[e] siècle.

(1) *Talm.* Chagiga, 3.

drèrent, chez lui, une noire mélancolie. Ces accès de fureur subite apparaissaient surtout lorsque son jeune écuyer cherchait à l'amuser avec son instrument (1), et ils étaient si violents que Saül avait l'air d'un possédé (2). Il avait des idées de persécution et des impulsions au meurtre et au suicide. On employa, contre cette maladie, un remède dont l'efficacité fut attestée par plusieurs observateurs, et David le guérit en le ravissant par les sons harmonieux de sa harpe.

Les prophètes, qui faisaient œuvre de médecin en soignant les malades, se considéraient aussi comme les instruments de la colère divine. Pour eux, la maladie n'était qu'un châtiment divin, et la foule, qui ne pensait que par les prophètes, admettait, sans réserve, cette opinion. La maladie était donc, très souvent, causée par un démon ; c'était de la possession, de la *démonopathie*.

Contre les démons, on employait les exorcismes et la prière, les amulettes (3), les filtres, les conjurations. Les exorcismes les plus parfaits étaient toujours accompagnés de musique. Pour guérir Saül, Samuel lui envoie un joueur de harpe qui calme ses accès.

L'expertise médicale était nécessaire pour éclairer les juges israëlites dans les cas de folie bénigne ayant besoin d'être définis. Dans les cas de folie bien établie, l'expertise médicale n'était plus indispensable.

(1) 1 *Schemouël*, XVIII, 10.

(2) Livre 1er des *Rois*, chap. XVII, vers 23.

(3) Les amulettes étaient certainement d'importation égyptienne. Elles avaient, du reste, la forme du scarabée et du serpent qui se mord la queue, formes symboliques qui représentaient, en Egypte, la vie éternelle et Dieu.

Après la captivité de Babylone, l'emploi des cylindres s'imposa chez les Juifs, avec cette seule différence, que le nom de Jéhova y remplaça les formules de magie assyrienne.

D'après les Talmudistes, les *sourds-muets* étaient assimilés aux insensés. « Il est évident pour tout le monde, disent-ils, que le sourd-muet est dépourvu de toute intelligence » (1).

Il en résultait que les sourds-muets étaient considérés comme des êtres irresponsables ; ils se trouvaient, de ce fait, dans l'impossibilité de se marier, de servir de témoins, etc.

Primitivement, le *suicide* n'était pas considéré, par les Hébreux, comme un acte de folie ; même, pendant longtemps, il fut en honneur.

Mais bientôt les tendances au suicide devinrent si grandes que les Talmudistes se virent dans la nécessité de formuler la loi suivante : « Celui qui se détruira volontairement sera privé de tous les honneurs funèbres, on publiera son crime honteux en criant sur sa tombe : malheur, malheur à celui qui s'est enlevé la vie ! » (2).

Il ne nous reste plus, maintenant, qu'à montrer quel devait être l'état mental des prophètes Juifs ; mais avant d'exposer les considérations générales qui nous ont été suggérées sur eux, au cours de nos recherches, nous étudierons, séparément, dans les chapitres qui vont suivre, les caractères spéciaux à chaque prophète. C'est ainsi que nous parlerons des prophètes anonymes, des prophètes de la Bible, du prophète Samuel, du prophète Elie, et même de Jésus-Christ qui semble avoir été le continuateur de l'œuve entreprise par les prophètes Juifs.

(1) Tr. Trumoth, 47.
(2) Tr. Semachoth, 11.

CHAPITRE III

Les Prophètes.

---

§ I. — Les Prophètes anonymes des livres des Juges.

Après Moïse, le premier prophète dont il est fait mention dans la Bible apparut au temps de Josué.

Dans le chapitre II des Juges, on lit : « De Guilgal, le Maléäk d'Iahvé vint à Bokim : « C'est moi, s'écria-t-il, qui vous ai fait monter de Micraïm et qui vous ai conduit dans la terre que j'avais promise avec serment à vos pères disant : « Je ne romprai pas mon alliance avec vous, mais vous, vous ne conclurez point de pacte avec les habitants de ce pays ; vous jetterez bas leurs autels ! » Vous n'avez point écouté ma voix. Pourquoi avez-vous agi ainsi ? Je ne les chasserai point, vous dis-je encore devant vous, mais ils seront, pour vous, comme des lacs et leurs Elohims vous seront des filets. » « Quand le Maleäk d'Iahvé eut ainsi parlé aux Bénè-Israël, le peuple éleva la voix et pleura. Aussi ce lieu fut-il appelé Bokim (les pleurants) et là on offrit des sacrifices à Iahvé (1). »

Le Maleäk d'Iahvé dont il est ici question était le messager du Dieu des Bénè-Israël. Les premiers sémites

(1) *Juges*, chap. II. Trad. Ledrain, Paris, Lemerre, 1886.

nomades, qui étaient polythéistes, avaient désigné leurs dieux sous le nom d'Elohims. Mais lorsqu'ils se groupèrent en peuplades indépendantes, chacune d'elles s'attribua un dieu personnel, et celui des Béné-Israël prit le nom de Iahvé.

Créé à l'image des souverains orientaux, ce Dieu eut en quelque sorte une cour avec un généralissime ou *sar-saba* et un messager ou *maleäk* qui était son grand vizir, son alter ego, l'interprète de sa volonté.

Le sar-saba et le maleäk d'Iahvé étaient pour les dégénérés mystiques, l'objet de nombreuses hallucinations (Binet-Sanglé).

C'est ainsi que le maleäk apparut à Jacob (1), à Moïse (2), à Gédéon (3), à Manvah (4).

Souvent le maleäk apparaissait au peuple en chair et en os, sous l'apparence d'un de ces théomanes vagabonds qui portent aujourd'hui, en Orient, le nom de *Santons* (livre des Juges).

Enfin, l'expression de Maleäk d'Iahvé servait fréquemment à désigner les *nabis :* elle se trouve dans les livres prophétiques, à la suite du nom de Haggai (Aggée), qui n'est, en réalité, qu'un surnom qu'on donnait parfois aux prêtres.

D'après un grand nombre d'interprètes (Jonathan, François Watebled, Hugo van Groot, etc.) le maleäk de Bokim était un théomane errant qui souvent s'identifiait à Iahvé.

(1) *Genèse*, XXVIII et XXXII.
(2) *Exode*, III.
(3) *Exode*, III.
(4) *Juges*, VI.

Au chapitre VII de ce même livre des Juges, nous trouvons un récit absolument identique à celui que nous venons de citer précédemment, mais le messager d'Iahvé n'est désigné que sous le nom de *nabi*.

Un troisième nabi intervient dans un des livres de Samuel (Schemouel) (1) et dans lequel il fait une prophétie se rapportant à la mort violente des deux fils d'Elie, tués le même jour, dans une bataille.

Les trois prophètes anonymes du temps des Juges présentent un certain nombre de caractères communs.

Tous les trois déclarent qu'ils rapportent les paroles d'Iahvé (le maleäk de Bokim s'identifie même avec le dieu). Tous les trois sont tristes et font des reproches, deux profèrent des menaces ; enfin tous les trois font preuve d'une haine violente à l'égard de ceux qui n'adorent pas Iahvé ou qui n'obéissent pas à ses ordres.

« Le nabi iahvéiste, » dit Binet-Sanglé (les Prophètes juifs) « est un dégénéré dont l'écorce cérébrale, incom-
« plètement développée, ne contient qu'un nombre res-
« treint de neurones mnésiques, c'est-à-dire de clichés
« à images et à idées ; de ce fait le champ de sa pensée
« est limité. De plus, en raison de l'arrêt de dévelop-
« pement de ses neurones et de l'hypercontractilité
« qui en est la conséquence, il présente une prédispo-
« sition particulière à la dissociation cérébrale, à la for-
» mation de ces groupes neuroniens indépendants, qui
« sont le théâtre des courts circuits mnésiques, condition
« des hallucinations et des obsessions. »

Soumis au cours de son évolution aux suggestions

(1) *Schemouël*, II. Trad. Ledrain.

religieuses de son entourage, c'est à quelques idées que se réduit sa personnalité consciente. Il voit ou il entend Iahvé : il a des hallucinations religieuses.

De plus, égoïste et orgueilleux, il rapporte tout à sa propre personne et n'hésite pas, pour peu que ses hallucinations l'y convient, à se croire l'interprète ou l'agent de son Dieu : c'est là l'état d'esprit de tous les prophètes.

§ II. — **Le prophète Samuel.**

C'est au XIe siècle avant Jésus-Christ, qu'apparaît le prophète Samuel (Schemouël).

Il naquit dans un petit village situé à quatre kilomètres de Jérusalem, de parents appartenant à la tribu de Lévi.

Son père, Elquana, était un homme bon et pieux, qui avait l'habitude, chaque année, d'aller, avec sa famille, au tabernacle de Schilo pour offrir à Iahvé le sacrifice pacifique (1). Ce sacrifice avait pour but d'honorer Iahvé, de lui demander des grâces ou de le remercier de ses bienfaits.

Sa mère, Hanna, dévote d'un nervosisme exagéré, l'enfanta après être restée fort longtemps stérile. Pour remercier Iahvé d'avoir exaucé ses vœux, elle voua son fils au naziréat perpétuel. Aussitôt qu'il fut sevré, elle le consacra à Iahvé et il fut attaché à l'ohel-mohed de Schilo : « Iahvé a écouté ma demande, » dit-elle « moi je le lui veux donner ; que tous les jours de sa vie, il soit consacré à celui qui est ». (2)

(1) *Lévitique*, III.
(2) *Schemouël*, II.

Ainsi donc ce fils de dévots soumis, dès l'âge le plus tendre, aux suggestions des cohènes, des roës, de tous les psychopathes qui fréquentaient l'ohel-mohed, vivant parmi les objets du culte dans une atmosphère d'idées religieuses et de foi passionnée, fit bientôt preuve d'une mentalité spéciale due, certainement, autant à sa descendance qu'au milieu dans lequel ses parents l'avaient placé.

Le premier accident mental eut lieu une nuit pendant laquelle Samuel eut, au cours de son sommeil, une hallucination verbale auditive. Par trois fois, il s'entendit appeler et répondit : « Me voici, tu m'as appelé. » (1) Puis la voix se fit entendre de nouveau, tout près de son oreille, et proféra des menaces de mort contre les deux fils d'Elie : Hophni et Finehas. « Schemouël ! Schemouël ! » — « Parle, » répondit-il, « car il écoute ton serviteur ! » — « Voici, » cria Iahvé, « que je vais accomplir en Israël une chose telle qu'à tous ceux qui l'apprendront les deux oreilles leur tinteront. En ce jour je ferai se dresser contre Elie de point en point tout ce que j'ai prédit à sa maison, ce que je lui ai annoncé, c'est-à-dire, que je jugerai sa famille à jamais, à cause des crimes dont il savait ses fils coupables et qu'il n'a pas réprimés. Ainsi ai-je juré à la maison d'Elie. Son iniquité ne sera point expiée ni par un sacrifice, ni par une offrande à jamais ! »

Ces voix entendues à différentes reprises exercèrent sur l'esprit du jeune lévite une influence très grande ; ces hallucinations de l'ouïe se reproduisirent fréquem-

(1) *Schemouël*, III.

ment par la suite ; ce qui n'avait rien que de très naturel, car nous savons que l'hallucination n'est pas rare chez les enfants, et qu'elle se produit souvent sous l'influence de la terreur. Nous en trouvons plusieurs exemples dans la thèse de Bouchut. (1)

De plus Schemouël était un rêveur, un silencieux « qui ne laissait tomber à terre aucune de ses paroles » (2); or l'on sait que la rêverie chronique est un des symptômes les plus fréquents de la période d'incubation de la folie (Binet-Sanglé).

A mesure que le jeune lévite avançait en âge, son orgueil s'accrût. Toujours en proie à ses hallucinations, il se crût l'interprète, le messager d'Iahvé « Schemouël grandissait et Iahvé était en lui » (3).

Sa situation à l'El-Mohed fréquenté par les dévots de la peuplade, lui assura une célébrité rapide ; la vénération des fidèles exaltant sa fierté, il devint la proie de cette idée fixe que lui, Schemouël, était le premier ministre d'Iahvé. Il parla au nom de Dieu à toute la race d'Israël et il fut obéi : « Schemouël jugea Israël » (4).

Ainsi donc, à l'égoïsme des dégénérés mentaux, il joignit l'orgueil des théomégalomanes.

Schemouël vieillit avec son idée fixe, et, lorsque l'âge le mit dans l'impossibilité de goûter les joies de la puissance, il voulut encore dominer par ses deux fils : Ioël et Abiya, qu'il établit comme juges à sa place. Mais ceux-ci commirent tant d'exactions qu'ils mécontentèrent

(1) Bouchut (Fernand). *Des hallucinations chez les enfants*. Th. de doct., Paris, 1886.

(2) I. *Schemouël*, III.

(3) Id.

(4) Id. VIII.

la tribu. Ils se rendirent coupables de prévarication, « recevant des présents et faisant pencher le droit » ; on dut les destituer. Les anciens demandèrent alors à Schemouël de leur choisir un roi. Cette demande blessa profondément le prophète dans son amour-propre ; mais ayant entendu ses voix intérieures, il accéda au désir du peuple et choisit, comme roi, un dégénéré mental comme lui atteint de délire aigu et de mélancolie, un persécuté persécuteur, nommé Schaöul (Saül), lequel était à la recherche des mules perdues par Qisch, son père, et qui était venu le consulter à ce sujet.

Ce choix du prophète eût d'ailleurs quelque chose d'impulsif : « Dès qu'il vit Schaöul, Iahvé lui fit savoir ceci : « Voilà l'homme dont je t'ai ainsi parlé : celui-ci dominera sur mon peuple » (1).

Mais Schemouël ne tarda pas à nourrir, contre Schaöul, une jalousie profonde qui se manifesta, un jour, d'une façon violente. Le meurthe d'Agag, roi des Amalécites, qui en résulta, en est une preuve manifeste, et il donna une idée de l'orgueil, de la cruauté et de l'impulsivité du prophète.

Schemouël ne pardonna jamais à Schaöul sa popularité croissante, il regretta profondément de l'avoir fait roi et lui suscita bientôt un rival dans la personne de David, fils d'Ischaï. Puis il reprit le chemin de Ramathaïm-Cophim où il mourut.

Les Bénê-Israël le pleurèrent beaucoup.

En résumé, si nous nous basons sur les conclusions de M. Binet-Sanglé, Schemouël fut un dégénéré

(1) I. *Schemouël*, IX.

mental impulsif, d'une suggestibilité exagérée, en proie à des hallucinations verbales et de théomégalomanie.

§ III. — Les voyants du roi David.

A son arrivé au pouvoir, grâce à Schemouël, David fut soutenu par les benênebiïm (1) de Rama, par les prêtres de Nob, par le grand cohène Ali-Melek. Dès lors il se crut toujours le protégé d'Iahvé qu'il consultait sans cesse, au cours de sa vie errante, par l'intermédiaire du cohène Abiathar. Il vécut dans l'intimité des cohènes et des nabis dont nous retrouvons, dans la Bible, les noms de cinq d'entre eux : Gad, Assaph-ben-Berekhyahou, Eman-ben-Ioël, Iédouthoun et Nathan.

1° **Gad**. — Gad était un nabi vagabond, vivant de maraude, qui s'était attaché à la personne de David lorsqu'il commença à conspirer contre Schaöul. Il appartenait à cette catégorie de psychopathes qui étaient « en rapport avec toutes les classes de la société, qui avaient leur entrée en tous lieux et étaient admirablement renseignés sur toutes choses ». Aussi s'attacha-t-il à dépister toutes les embûches dressées contre David et à le prévenir que Schaöul le faisait rechercher.

Lorsque David fut devenu roi, Gad resta attaché à sa personne, et il devint « le nabi, le voyant de David » (2).

Un jour que David avait gravement offensé Iahvé en ordonnant le dénombrement de son peuple, Gad inter-

(1) *Fils de prophètes.*

(2) II. *Schemouël*, XXIV.

vint en transmettant au roi la parole d'Iahvé : « Va dire à David, ainsi parle Iahvé, je te propose trois choses, choisis celle que tu préfèreras ». — Gad prédit alors à David, soit sept années de famine qui s'étendraient sur son pays, soit une épidémie terrible qui ravagerait son territoire pendant trois jours, soit la fuite pendant trois mois devant ses ennemis acharnés après lui. Or, une peste éclata qui fit de grands ravages.

Cette prédiction de Gad pouvait provenir, comme pour Schemouël, d'hallucinations verbales. Mais il est également fort possible que la parole d'Iahvé consista chez ce prophète, en *inspirations*, c'est-à-dire « en images ou en idées surgissant, au cours de la rêverie, des profondeurs du cerveau, venant crever, comme des bulles d'air, à la surface de la conscience et prises, par le mystique, pour les messagers du Dieu ». (Binet-Sanglé).

2° **Assaph, Eman, Iédouthoun**. — Lorsque David fut sacré roi, il fit transporter l'Arche d'alliance de Kiriat-Iearim à Iérouschalaïm (Jérusalem) sa capitale ; cette cérémonie fut l'occasion d'une grande fête à laquelle prirent part pour former le cortège, les chefs avec leurs soldats, les cohènes et les lévites.

« David commanda aux principaux des lévites de placer leurs frères, les chanteurs, avec les instruments de musique, les nebels (flûtes), les kinnors (harpes) et les cymbales pour les faire résonner et augmenter le bruit de la joie » (1).

Parmi les cymbaliers se trouvaient Assaph-ben-

(1) 1er livre des *Chroniques*, XVI.

Berekhyahou « le voyant » (1) et un de ses frères, Eman-ben-Ioël « le voyant du roi David en les choses d'Elohim » (2).

Sur les conseils de Gad et d'un autre nabi nommé Nathan, David laissa, devant l'arche d'Iahvé, pour y faire le service quotidien (3), Assaph et ses frères auxquels furent adjoints Iedouthoum, « le voyant du roi » (4), et ses fils. Ceux-ci jouaient de la harpe ; Eman et ses fils, au nombre de quatorze, jouaient de la corne, et Assaph et ses quatre fils jouaient d'un instrument qui n'est pas spécifié mais qui devait être la cymbale. A ces vingt-sept musiciens étaient adjoints deux cent soixante-six chanteurs.

Or, il est certain que cette musique religieuse devait influer beaucoup sur les neurones cérébraux de ces exécutants qui, mentalement dégénérés, ne tardaient pas à tomber dans une somnolence et une torpeur qui se transformaient bientôt en du somnambulisme et de l'extase. De fait, sous l'influence de cette musique sourde et monotone, Assaph, Eman, Iedouthoum et leurs fils entraient vite en crises délirantes identiques à des crises hystériques et « faisaient les nabis » (5), c'est-à-dire les fous.

Les fonctions de ces « voyants » devinrent héréditaires ainsi que leur psychopathie, comme en témoigne le cas d'un des descendants d'Assaph, Iahaziel, qui fut pris d'une crise de délire, à la suite d'une grande peur.

(1) II. *Chroniques*, XXIX.
(2) I. Id. XXV.
(3) I. Id. XVI.
(4) II. Id. XXXV.
(5) I. *Chroniques*, XXV.

3° **Nathan.** — Nathan, cet autre prophète attaché à la personne de David, semble s'être rencontré à la cour de ce roi, en même temps que Gad, car les deux nabis sont nommés ensemble à propos de l'introduction des musiciens dans le temple. Il eut, lui aussi, l'ambition de vouloir jouir auprès d'Elohim, de tout le luxe dont il jouissait auprès du roi. David lui ayant fait part de son désir de construire un temple à la divinité, Nathan fut fortement impressionné par cette idée, à tel point qu'il eut une vision et des hallucinations à la suite desquelles il entretint David dans cette pensée que Iahvé affirmerait sa royauté et assurerait sa descendance en la personne de ses fils, à la condition toutefois que ceux-ci lui élèvent un temple (1).

A la suite de cette prophétie heureuse, David adressa à Iahvé une action de grâces. Dès lors, l'influence du nabi se trouva considérablement accrue, son orgueil en fut flatté et à partir de ce moment, il intervint dans toutes les circonstances où il jugea son intervention nécessaire.

D'ailleurs, l'occasion ne tarda pas à se manifester grâce à une affaire de mœurs dont David fut le héros.

Ayant remarqué Bath-Scheba, la femme d'un chef voisin, nommé Ouriya, David l'enleva, la fit entrer dans son harem et se débarrassa de l'époux en l'envoyant se faire tuer au plus fort de la bataille.

Offenser la morale, c'était offenser Iahvé et en même temps ses représentants sur la terre. Nathan le fit comprendre à David et il appela le malheur sur sa maison.

(1) I. *Chroniques*, XVII.

Malgré cette prophétie de malheur, il n'en continua pas moins à rester à la cour du roi, et, celui-ci s'étant vivement repenti de l'offense faite à Iahvé, le nabi se calma et fut heureux de constater l'influence qu'il exerçait sur le roi et la crainte qu'il lui inspirait.

Il intervint une troisième fois, à l'occasion de la naissance de Schelomo (Salomon), fils de David et de Bath-Scheba, qu'il voulait sacrer roi. Mais Schelomo n'étant pas l'aîné des fils de David, il faillit survenir de graves complications.

Mais Nathan, usant de l'ascendant qu'il avait pris sur David, parvint à faire oindre Schelomo comme roi d'Israël.

Enfin, Nathan qui présente bien, lui aussi, le type du dégénéré mystique, composa deux ouvrages intitulés : Paroles de Nathan le Nabi et Récits de Nathan le Nabi. Il eut deux fils : Azariahou et Zaboud qui héritèrent de son crédit.

§. IV. — **Autres prophètes de la Bible.**

1° **Ahiya.** — Le prophète Ahiya naquit à Schilo, lieu saint où jadis se trouvait l'arche d'alliance ; il n'est guère connu que par l'action qu'il exerça sur le roi Salomon. Ce dernier, loin d'être un souverain dévot, fidèle serviteur d'Iahvé, était au contraire, un roi galant et libidineux qui rendait hommage aux différentes divinités de ses neuf cents femmes et auxquelles il éleva un temple à l'est de Jérusalem. Cet hommage rendu à des dieux étrangers eut le don de provoquer les terribles

colères des prophètes fanatiques d'Iahvé. C'est alors qu'Ahiya suscita un compétiteur contre Salomon, en la personne d'Iarobeäm, ancien chef de bâtiment, devenu chef de chantier, « homme d'une grande vigueur » (1), mais doublé d'un névropathe.

L'acte par lequel le prophète accorda la puissance à Iarobeäm, fut véritablement celui d'un fou. « Iarobeäm étant sorti d'Iérouschalaïm, Ahiya de Schilo, le nabi, le rencontra sur le chemin. Le prophète était couvert d'un manteau neuf. Tous deux se trouvaient seuls dans la campagne. Alors saisissant le manteau qu'il avait sur lui, Ahiya le déchira en douze morceaux » (2).

En agissant ainsi, le prophète voulait se venger de Schelemo (Salomon) qui avait abandonné Iahvé pour sacrifier aux dieux étrangers, dédaignant de ce fait, non seulement Elohim mais aussi son représentant. Les morceaux du vêtement qu'il remit à Iarobeäm figuraient les fragments du royaume démembré de Schelemo.

Profondément impressionné par le discours du nabi et surtout par l'acte de folie qui l'avait précédé, Iarobeäm obéit aux suggestions d'Ahiya et dut bientôt s'enfuir en Egypte.

2° **Schemaya.** — A la mort du roi Schelemo, Iarobeäm revint dans son pays et se fit élire roi des dix tribus du Nord qui formèrent le royaume d'Israël, ne laissant que le territoire de la tribu d'Iehouda, à Rehabeäm, fils de Schelemo. Celui-ci voulut lever une armée pour aller combattre l'usurpateur, mais, à l'instigation

(1) I. *Rois*, XI.
(2) 1er *livre des Rois*.

d'un nabi nommé Schemaya, ses troupes l'abandonnèrent.

Le prophète ne consentit à sauver le fils de Schelemo, que lorsque celui-ci se fut humilié en reconnaissant la toute puissance d'Iahvé et de ses représentants qu'il avait délaissés.

C'est là encore une preuve de l'orgueil immense qui gonflait les prophètes et Schemaya ne fait pas exception à la règle.

Les relations furent longtemps interrompues entre Schemaya et Iarobeäm, mais à l'occasion de la maladie d'un fils de ce dernier, le nabi fit une sinistre prophétie (1) annonçant la mort de l'enfant dans des termes où l'on reconnaît l'esprit sombre, vindicatif et haineux des théomanes.

3° **Iddo.** — Outre Schemaya, Iarobeäm eut encore un ennemi dans la personne d'Iddo (ou Ieëdo), le voyant.

Nous n'avons aucun renseignement précis sur ce nabi, mais il semble avoir vécu sous Salomon, Iarobeäm, Rehabeäm et Ahiya.

4° Nous devons dire quelques mots sur les nabis qui existèrent à la période d'anarchie juive ouverte par Iarobeäm et qui se distinguèrent par leur intransigeance absolue et leur fanastime : ce sont Iehou-ben-Hanani et Azariahou-ben-Oded. Tous deux se firent remarquer par leur intolérance à l'égard des cultes étrangers et Iehos-

(1) En faisant sa prophétie, le nabi qui avait vu l'enfant, semble s'être fait une idée exacte de la nature de la maladie dont celui-ci était atteint, ce qui lui aurait permis d'établir un pronostic exact. Schemaya était donc aussi un médecin.

chaphat (Josaphat), fils et successeur du roi Assa, eut beaucoup à en souffrir.

§ V. — Les prophétesses de la Bible.

Les prophétesses, au sens propre du mot, sont rares, car peu de femmes semblent disposer de l'énergie suffisante et de l'ascendant nécessaire pour pouvoir communiquer la foi aux foules. Toutefois, nous trouvons mentionnés, dans la Bible, les noms de cinq prophétesses. Ce sont : Myriam, Débora, Houlda, Naodya et Hanna.

1° **Myriam.** — Sœur de Mosché (Moïse) et d'Aaron, elle était une névropathe mystique, nous apparaissant tantôt sous cet aspect, tantôt comme une musicienne exaltée, entraînant des femmes à sa suite pour chanter des évènements heureux.

Souvent elle était en proie à des rêves et à des hallucinations, à la suite desquelles elle se croyait l'interprète d'Iahvé.

2° **Débora.** — La seconde des prophétesses de la Bible est la fameuse Débora (1) dont l'histoire a conservé la mémoire et dont la renommée fut grande dans tout le peuple d'Israël.

Elle habitait la province viticole et montagneuse d'Ephraïm ; elle rendait la justice et présidait l'avenir, en plein air, sous un arbre et sa parole était très écoutée.

(1) Débora signifie l'abeille. Peut-être est-ce là son véritable nom, car les noms d'animaux étaient fréquents chez les Bené-Israël. Peut-être est-ce un de ces surnoms que les nabis se donnaient parfois ou qu'on leur donnait.

« Débora, prophétesse, femme de Lappidoth, jugeait, en ce temps, Israël. Elle résidait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Ephraïm. Vers elle, montaient pour les jugements, les Benê-Israël (1) ».

Débora souleva, contre Iabin, une partie des Benê-Israël ! Elle marcha à la tête des troupes, et l'enthousiasme qu'elle provoqua fut tel, que la victoire resta de son côté.

Débora entonna alors un cantique d'allégresse qui n'est autre qu'une œuvre d'exaltation mystique poussée au suprême degré. C'est à Iahvé qu'elle attribue la victoire, mais, comme nous l'avons déjà observé chez tous les nabis, son orgueil est tel, qu'en réalité ce n'est pas la victoire des Benê-Israël qu'elle chante, ni celle d'Iahvé, mais la sienne propre. Et cette conception délirante lui vient très probablement, comme chez la plupart des théomanes, à la suite d'hallucinations.

Chez elle aussi, comme chez les autres prophètes, l'égoïsme, l'amour-propre et la haine l'emportent sur les autres sentiments ; mais sa haine revêt une forme mystique. « Maudissez Méroz, dit-elle, maudissez ses habitants car ils ne sont pas venus au secours d'Iahvé contre les rudes guerriers ! »

Ce qui distingue Débora, dit Binet-Sanglé, c'est cette conviction profonde qu'elle est l'interprète de Dieu et, qu'à ce titre, elle peut prédire l'avenir ; c'est l'orgueil et la confiance inséparables de cette conviction ; c'est la haine des autres dieux, rivaux d'Iahvé et, en même

(1) *Juges*, IV.

temps, les siens ; la haine aussi de leurs fidèles et de l'étranger, qui est l'oppresseur ; c'est, enfin, une émotivité extrême et une énergie furieuse.

3° **Houlda.** — La troisième prophétesse juive, Houlda, apparut dans le règne du roi Iroschiyaou (Josias). Elle appartenait à une famille sacerdotale et le grand-père de son mari était gardien des vêtements du temple.

Comme la plupart des prophètes, Houlda est triste et manifeste sa haine à ceux qui adorent d'autres dieux que celui qu'elle croit représenter. Moins cruelle que Débora, elle est très accessible à la pitié et se laisse facilement fléchir par les marques de désespoir.

4° **Noadya.** — Nous ne possédons aucun renseignement sur cette prophétesse. Tout ce que nous en savons, c'est que son nom se trouve mentionné dans le livre de Nehemya. Elle aurait été, ainsi que quelques autres nabis, l'adversaire acharnée du juif Nehemya-ben-Hakalyou, échanson du roi de Perse Artaxercès, qui aurait voulu, avec l'autorisation de ce roi, reconstruire Jérouschalaïm.

Aussi Nehemya adressa-t-il, à Iahvé, cette prière : « Gardez, ô mon Elohim, à Tobiya et à Saneballat, un exact souvenir de tous ces actes, et aussi à la prophétesse Noadya et au reste des nabis qui ont tenté de m'effrayer » (1).

Noadya devait donc être une prophétesse de malheur.

5° **Hanna.** — Hanna, fille de Phanuel, de la tribu dAser, était une veuve âgée de quatre-vingt-quatre ans.

(1) *Nehemya*, VI.

Mariée très jeune, elle ne vécut que sept ans avec son mari, et c'est à son veuvage que l'on doit sans doute attribuer l'éclosion de son mysticisme et des troubles mentaux qu'elle présenta.

En effet, depuis la mort de son mari, elle ne bougeait plus du temple où elle restait nuit et jour en prières.

Nous savons fort peu de choses sur cette prophétesse dont il est question dans l'Evangile selon saint Luc (1).

A cette époque, les Benê-Israël étaient sous le joug romain. Or, ce peuple opprimé croyait en l'arrivée prochaine d'un libérateur qui lui aurait rendu son indépendance et sa prospérité, et cette croyance était d'autant plus vive qu'elle se développait au milieu d'individus névropathes et aliénés.

« Tel ce Schiméon (Siméon) sur lequel se tenait l'Esprit-Saint et qui attendait le Consolateur d'Israël (2) ».

Or il arriva que Schiméon se trouvait au Temple, en proie à son idée fixe, au moment où les parents d'Ieschou de Nazareth (Jésus-Christ) y apportèrent leur enfant nouveau-né pour y accomplir les rites prescrits par le *Lévitique*. Il prit donc l'enfant dans ses bras et prononça ces paroles : « Maintenant, ô Maître, tu congédies ton serviteur en paix, selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut que tu prépares à la face de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël ».

Mais Hanna, la prophétesse, était présente, elle entendit les propos du nabi et se mit alors à délirer elle-même sur un sujet qui lui était des plus familiers et à louer

(1) *Evangile selon Loukas*, II
(2) *Ibid.*

elle aussi, le Seigneur parlant de lui « à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem » (1).

Il semble donc que Hanna, ainsi que les autres nabis de son époque, ait contribué à faire naître le mysticisme de Ieschou et à provoquer le délire qui le fit considérer comme le « Messie » attendu, et dont nous parlerons au chapitre suivant.

§ VI. — **Le Prophète Élie.**

Élie (Eliyahou) fut le plus célèbre des nabis du royaume d'Israël au temps d'Ahab (917-887). Il naquit à Thischbé (2), dans le pays montagneux et boisé de Guileäd, à l'Est du Jourdain.

Comme tous les prophètes, il fut surtout un orgueilleux, un voyageur impulsif.

« Par la vie d'Iahvé, dit-il au roi Ahab, l'Elohim d'Israël, devant lequel je me tiens ! pendant ces années, point de rosées ni de pluie, à moins que ma bouche ne le dise ! » (3).

Cette phrase qui se trouve au début de sa biographie, dépeint parfaitement sa mentalité ; chez lui, deux sentiments dominent : l'orgueil qui est la caractéristique des prophètes, et la malveillance.

Il se croit, lui aussi, l'envoyé de Dieu, l'interprète d'Iahvé, et comme tel, il transmet ses ordres : c'est là son idée fixe. Mais sa parole doit amener la ruine et la désolation partout ; il commande aux éléments et une

(1) *Evangile selon Loukas*, II.

(2) D'après Ernest Renan, ce nom résulterait d'une erreur de copiste.

(3) I. *Rois*, XVII.

sécheresse désole le pays : elle est son œuvre et ne cessera que sur son ordre.

Il était « semblable à un feu, dit de lui l'auteur de l'*Ecclésiaste* (1), et sa parole ardait comme une torche ».

Son idée fixe résultait des suggestions religieuses qu'il avait eu à subir dans son pays et des hallucinations verbales auxquelles il était en proie.

Iahvé lui faisait entendre sa parole (2) et lui ordonnait de quitter la contrée et de voyager.

Il se rend ainsi du Guileäd au val de Kérith, puis à Carepha, puis au Karmel et en bien d'autres endroits, de sorte que, en treize voyages, il parcourut 1,722 kilomètres.

La raison de ces déplacements semble être moins dans la sécheresse des régions traversées, cause de la famine, que dans le besoin morbide de locomotion.

Le nabi Eliyahou cède à une impulsion ambulatoire irrésistible : il est atteint de dromanie et éprouve le besoin impérieux de dépenser, par une marche de longue haleine, toute l'énergie dont il est rempli.

De plus, il est d'un égoïsme féroce, tel qu'on le rencontre souvent chez les dégénérés mentaux.

« Lorsqu'il fut arrivé à la porte de Carepha, en Phénicie, il aperçut une veuve qui ramassait du bois : « Donne-moi un peu d'eau dans mon vase, lui dit-il, pour que je me désaltère ». — Pendant qu'elle allait lui en chercher, il l'appela et lui dit : « Apporte-moi aussi dans la main un morceau de pain ». — « Par la vie

(1) *Ecclésiaste*, XLVIII.
(2) I. *Rois*, XVII.

d'Iahvé, ton Dieu ! répondit-elle, je n'en ai pas de cuit ; mais seulement une poignée de farine dans le pot et un peu d'huile dans le vase ; je ramassais précisément deux morceaux de bois afin d'apprêter ce mets pour moi et pour mon fils et de le manger avant de mourir ». — « Ne crains rien, répondit Éliyahou et va faire ce que tu avais résolu ; seulement prépare-moi d'abord un petit gâteau que tu viendras me donner ; tu apprêteras le reste pour toi et ton fils » (1).

Sans doute, à la suite d'extravagances et de scandales, il dut, ainsi que les nabis d'Iahvé, avoir de nombreux démêlés avec la justice ; aussi resta-t-il trois années introuvable. Au bout de ce temps, il est repris par ses hallucinations verbales et ses impulsions ambulatoires.

Iahvé lui ordonne de paraître devant Ahab (2) et il n'a plus qu'une idée fixe, c'est d'exécuter la consigne donnée et d'obéir passivement à la voix qui lui parle. Il se présente donc devant le roi et fait convoquer tout Israël sur le mont Karmel ainsi que tous les nabis de Baal (adversaires de ceux d'Iahvé).

En agissant ainsi, il se croit chargé de soutenir la vraie foi et veut faire éclater sa supériorité sur les prophètes étrangers ; de plus, il est offensé dans son Dieu que le roi d'Israël laisse sans asile, alors qu'il construit un temple à Baal : de là, la transformation de ses idées mystiques et de grandeur en idées de persécution. Et, de fait, après l'orage du mont Karmel qui assure son triomphe, il fait arrêter et mettre à mort tous les nabis de Baal. Puis, à la suite des menaces dont il est l'objet

(1) *Rois*, XVII.
(2) *Rois*, XVIII.

de la part de la reine Izébel, pour le meurtre qu'il a commis et que décrit la Bible, il est sujet à un accès de terreur morbide, et à la suite d'une violente crise de désespoir et de crainte, il est repris par son impulsion ambulatoire.

Il partit brusquement et, dit la Bible, « marcha pendant quarante jours et quarante nuits ». Il eut alors, de nouveau, des hallucinations verbales et auditives.

Délirant systématique, Éliyahou appartient à cette catégorie d'individus que Cullere (1) nous montre allant « de porte en porte, fatiguer les autorités de leurs accusations et de leurs récriminations incessantes ».

Indigné de la mort de Naboth, provoquée par les insinuations de la reine Izébel, adoratrice de Baal, et persécutrice des nabis d'Iahvé, l'émotion provoque en lui une nouvelle hallucination verbale suivie d'une impulsion ambulatoire.

La parole d'Iahvé se fit alors entendre et Éliyahou attira les pires malheurs sur Ahab et sa descendance et prédit leur mort.

Susceptible et hargneux, il ne peut supporter qu'on s'adresse à d'autres prophètes qu'aux nabis d'Iahvé et laisse entendre les plus terribles imprécations.

Cependant, son affection mentale s'aggrave de jour en jour ; il tombe de plus en plus dans la démence avec des hallucinations, des obsessions et des impulsions si violentes et si tenaces que son disciple Elischa juge très imprudent de laisser le nabi livré à lui-même : « Demeure

(1) Cullere (A). *Traité pratique des maladies mentales.* Paris, 1890, p. 271.

ici, dit le maître à Elischa, car Iahvé m'envoie jusqu'à Béthel ». « Par la vie d'Iahvé et par ta vie, je ne te quitterai pas » répond Elischa (1).

Toujours en proie au besoin irrésistible de marcher, Eliyahou se rend de Béthel à Iériho (Jérico) et de là à l'Iardin (Jourdain). Or, en se rapprochant ainsi du pays de Guileäd, il semble avoir eu le pressentiment de sa mort prochaine et avoir éprouvé, à la fin de sa vie, le besoin de revoir son pays natal.

Arrivé sur les bords de l'Iardin (Jourdain), il sentit qu'une impulsion plus violente que les autres allait s'emparer de lui et il dit à son disciple : « Demande-moi ce que je dois te faire avant que je sois emporté loin de toi ». — » Oh ! que j'ai une double part de ton esprit » répond Elischa. — « C'est une demande difficile que tu m'adresses, reprend le prophète ; si tu me vois quand je serai enlevé loin de toi, elle te sera accordée ; autrement, tu ne l'auras pas ». Et Eliyahou disparut sans qu'on put le retrouver.

Il est fort vraisemblable que, pris soudain d'une impulsion au suicide, il se précipita dans l'Iardin (Jourdain). D'ailleurs Elischa retrouva son manteau sur les bords de la rivière. Il le ramassa et, dans son désespoir, frappa les eaux, en disant : « Où est Iahvé, l'Elohim d'Eliyahou, lui aussi ? » (2).

Alors les fils des prophètes (3) d'Iériho qui avaient

(1) II, *Rois*, II.

(2) II, *Rois*, II.

(3) On désignait ainsi sous le nom de bénénébûm, les individus qui se destinaient au prophétisme. Ils étaient mariés, vivaient en cellules et se réunissaient pour prendre leurs repas, écouter leur maître, faire leurs dévotions et répéter, au son des instruments, les chants religieux. Ils tombaient dans des crises d'hystérie au cours desquelles ils croyaient être en communication avec leur prophète (Binet-Sanglé).

suivi le nabi jusqu'à l'Iardin, fouillèrent le pays pendant trois jours sans découvrir le corps du maître.

Telle fut la vie du prophète Elie, dégénéré mental, égoïste, jaloux, malveillant et orgueilleux, atteint d'hyperesthésie, d'hallucinations verbales et de théomégalomanie, sujet à des impulsions ambulatoires et homicides et qui fut doué d'un tel pouvoir que sa renommée lui survécut.

On contait, sur la foi d'Elischa, autre dégénéré mental lui aussi, qu'Eliyahou avait été enlevé au ciel dans un char de feu traîné par des chevaux de feu et qu'il reviendrait sur la terre pour ramener le « cœur des pères vers les fils et le cœur des fils vers les pères » (1).

Sur la foi de cette prophétie, le théomégalomane Ieschou de Nazareth (Jésus-Christ) croyait qu'Eliyahou était ressuscité dans la personne d'Iohanan le Baptiseur (Jean-Baptiste).

Puis les disciples d'Ieschou s'étant endormis avec leur maître sur une haute montagne, le virent, à leur réveil, entouré de Mosché (Moïse) et d'Eliyahou (2).

Plus tard, on crut qu'Eliyahou s'était réincarné dans la personne d'Ieschou de Nazareth lui-même.

§ VII. — **Les Esséniens et Jésus-Christ**

Avant de terminer cette première partie, nous voudrions dire quelques mots sur une secte philosophique juive qui exerça une grande influence sur la science

(1) *Le Méléak*, III.

(2) *Evangiles selon Saint-Marc*, VI, *Saint-Mathieu*, XVI, *Saint-Luc*, IX.

médicale et fit école : celle des Esséniens qui fut certainement la plus célèbre de toutes.

La société juive, à l'époque de Jésus-Christ, c'est-à-dire au début de l'ère chrétienne, comprenait trois sectes : les *Parouchites* ou *Pharisiens* ; les *Zaddougites* ou *Sadducéens* ; les *Esséniens*. Ces derniers formaient une secte beaucoup plus instruite que les deux autres et passaient pour être experts en l'art de guérir.

« Entre le dernier prophète Malachie et les Evangélistes, se trouve un intervalle de quatre siècles », dit le docteur Beugnies (1), de Givet, « une lacune pendant laquelle la Bible ne reçoit plus aucun texte nouveau. C'est au milieu de cette période que se forme une secte dissidente, celle des Esséniens (2), dont nous ne connaissons que vaguement les principes ; car ses adeptes eurent soin de brûler leurs livres quand Rome triomphante planta ses aigles sur Israël en ruines ».

Parlant des Esséniens, Flavius Joseph (3), dit : « Ils étudient avec soin les écrits des anciens, principalement en ce qui regarde les choses utiles à l'âme et au corps et acquièrent ainsi une très grande connaissance des remèdes propres à guérir les maladies et de la vertu des plantes, des pierres et des métaux ».

Ainsi donc, ils semblaient être en un mot, d'excellents praticiens ayant des connaissances astrologiques ; et ils savaient qu'une âme pure doit habiter un corps sain.

(1) Beugnies. *Archéologie médicale de l'Egypte et de la Judée*. Liège, 1892, in-8°. 2e fasc., p. 93-94.

(2) Le mot Essénien dérive de Asa (prononcer Aza) qui veut dire guérisseur.

(3) *Flavius Joseph*, II, 12.

Toujours d'après Flavius Joseph qui expose longuement leur genre de vie, les Esséniens auraient été de véritables anachorètes, pratiquant le jeûne, la pauvreté, l'obéissance, la chasteté, la charité. Un mysticisme profond s'emparait de leurs âmes ; ils priaient pendant des heures entières, dans l'immobilité la plus complète : le surnaturel les hantait et leur imagination se peuplait de démons et d'anges.

Les Esséniens étaient des extasiques et des illuminés se fortifiant dans la pensée que Dieu leur avait donné une part de sa puissance. Forts de leur foi, ils allaient partout semant autour d'eux des miracles.

Le plus instruit des Esséniens semble être Rabbi Jeshua ou Jésus qui, en sa qualité de thérapeute, était à la fois le « médecin des âmes et des corps ». D'ailleurs, il alla étudier, dans l'Inde, la médecine des anciens savants. Il s'établit parmi les Aryas (habitants de l'Inde, au début, hommes cultivateurs). Il traversa le pays des cinq rivières et le Radjipoutan ; les fervents du Dieu Djaïne le prièrent de demeurer parmi eux. Mais il s'en fut à Djagguernat, dans la contrée d'Orsis, où repose la dépouille mortelle de Viassa-Krichna et où les prêtres blancs lui firent un joyeux accueil.

« Ils lui apprirent... à comprendre les Vedas (quatre livres en sanscrit, traitant, par endroits, de la Médecine), à *guérir* à l'aide de prières, à *enseigner*..., à *chasser l'esprit malin du corps* de l'homme ».

N'est-ce pas là toute la doctrine de l'exorcisme ? N'est-ce pas là une preuve indiscutable de l'existence de l'*hystérie* (1) aux débuts de l'ère chrétienne ?

(1) Notovich (Nicolas). *La vie inconnue de Jésus-Christ.* Paris, Ollendorf, 1900, nouvelle édition.

Dès lors, rien d'étonnant à ce que nous voyions Issa, ou Jésus, retourné en Palestine, se livrer à tous les exercices des maîtres hypnotiseurs modernes et même ressusciter les léthargiques ou les hystériques après avoir fait disparaître des paralysies sans lésions matérielles.

Issa passa six ans parmi les prêtres blancs qui résolurent sa mort à la suite des discours qu'il adressa aux Soudras. Mais, averti du danger, il se dirigea vers l'ouest, et passa en Perse avant de regagner le pays d'Israël. Il avait alors vingt-neuf ans.

A son retour en Galilée, il parcourut les campagnes, dit F. Réthoré (1) en « délivrant les *possédés* (2), rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et le mouvement aux paralytiques ».

Siméon-haz-Sadkik (3), imbu des superstitions de son temps, regardait ces guérisons comme des miracles, et il était même persuadé que le maître ressuscitait les morts. Mais Jésus, bien que croyant lui-même aux possessions, attribuait quelquefois ses œuvres, soit à la force de la volonté et à l'imagination, soit à la vivacité de la foi (?) .. Quand aux résurrections qu'on lui attribuait, il n'en est qu'une seule que l'on croit avoir constatée : c'est celle de la fille de Jaïre. Or, avant de la rappeler à la vie, Jésus avait dit « La jeune fille n'est qu'endormie » (4).

Jésus avait donc rapporté de l'Inde des notions mé-

(1) *Réthoré* (F.).

(2) A remarquer que c'est l'expression qu'on trouve dans le document thibétain, vu par Notovich.

(3) Simon.

(4) Evidemment, il s'agit là d'un cas de léthargie hystérique.

dicales très sûres et très avancées pour l'époque, en ce qui concerne les maladies nerveuses qui devaient alors être très fréquentes. Et l'on conçoit que les miracles opérés par lui puissent avoir quelque chose de véridique.

La guérison du paralytique et la résurrection de Lazare, pour ne citer que les deux plus célèbres miracles de Jésus, rentrent dans la catégorie des cas de névroses guérissables par la suggestion ou l'hypnotisme.

L'homme paralytique dont la légende miraculeuse se trouve consignée dans l'Evangile de Saint-Marc, ne devait être qu'un hystérique atteint de paraplégie et Lazare devait être tout simplement en état de mort apparente, en léthargie.

La guérison des aveugles-nés, des boîteux, des sourds-muets s'explique de la même façon que celle du paralytique de Saint-Marc ; nous savons, en effet, qu'il existe des cécités et des surdités absolument sans lésions anatomiques, et exclusivement sous la dépendance d'un état nerveux.

Quant aux miracles produits sur la nature physique, par exemple, la marche sur la mer, la transfiguration, etc., ils s'expliquent tout naturellement : il s'agit là de phénomènes spéciaux d'hallucinations, si fréquents chez les hystériques.

Les faits qui précèdent nous prouvent donc que Jésus était un médecin (1) qui possédait toutes les connaissances médicales qu'on pouvait avoir de son temps et les prétendus miracles qu'il accomplit démontrent qu'il

(1) Marcel Baudoin. *Gaz. méd.*, Paris, 1903.

avait toutes les qualités excellentes d'un clinicien remarquable.

§ VIII. — Considérations générales sur les prophètes.

Les prophètes qui apparaissent comme les véritables créateurs de la nationalité israélite, sont désignés, dans la Bible, sous différents noms. Avant Samuel on les appelle *roës*, c'est-à-dire voyants, puis *khozehs* (1), c'est-à-dire visionnaires, ou *nabis*, c'est-à-dire proclamateurs. Ce dernier terme est d'ailleurs le sens exact du mot grec προφήτης, d'où est venu le mot français prophète.

Les prophètes étaient donc, pour les Juifs même, des voyants, des visionnaires, des proclamateurs, c'est-à-dire des fous. D'ailleurs, le fou et le prophète étaient désignés par le même mot roë, khozeh ou nabi.

Le nabi est encore appelé « homme de l'esprit » (2) ce qui signifie qu'il est dirigé, animé, instruit par l'esprit divin : c'est dans sa bouche que Dieu met ses paroles (3) ; de là, le nom de « bouche de Jéhova (4) » sous lequel on le désigne quelquefois.

Il découle de ce qui précède, que, pour les Beneî-Israël, la folie n'était pas une maladie, mais l'état de l'homme possédé par un Dieu.

Souvent les prophètes parlaient en s'accompagnant de musique, soit vocale, soit instrumentale. Puis, pour captiver l'attention du public et laisser une impression

(1) II, *Schemouel*, XXIV, 11.
(2) *Osée*, IX, 7.
(3) Deut., XVIII, 18. — *Amos*, III, 8.
(4) *Jérémie*, XV, 19.

plus durable sur les esprits, ils aimaient à représenter ce qu'ils avaient à dire par des actes symboliques. Ils laissaient croître leurs cheveux, s'affublaient de costumes bizarres, jetaient sur leurs épaules une peau d'ours ou de lion qui leur servait en même temps de couche ; ils faisaient des gestes désordonnés et donnaient l'illusion de la folie.

Nous citerons un prophète qui, par sa seule apparition, fit, aux assistants, l'effet d'être fou (1) et fut qualifié par une épithète ayant cette signification (2). De même, quand Saül arriva au milieu d'une assemblée de disciples de Samuel, il fut saisi par l'esprit, et s'étant roulé à terre, après s'être dépouillé de ses vêtements, les assistants dirent, en le voyant : « Saül aussi est devenu *prophète* » (3).

D'ailleurs, le philosophe Spinoza (4) considère les visions prophétiques comme étant des hallucinations, des effets de l'imagination ; il cite à ce propos, le cas d'Elisée voyant le prophète Elie monter au ciel dans un char de feu, attelé de chevaux de feu.

Devançant donc de trois siècles, les psycho-pathologistes modernes, Spinoza n'hésite pas à voir, dans les nabis, de vulgaires aliénés. Il dit, en effet, parlant des hommes : « Ne croient-ils pas que Dieu a les sages en aversion, qu'il grave ses décrets, non pas dans l'âme humaine, mais dans les entrailles des animaux, ou bien que les *idiots*, les *insensés* et les oiseaux, par un souffle

(1) II, *Rois*, IX, 11.
(2) I, *Schemouël*, XXI, 13.
(3) I, Id. XIX, 24.
(4) Spinoza. *Traité théologico-politique*. Paris, 1670.

et un instinct divins, le prédisent, tant la crainte fait divaguer les hommes » (1).

Les idées de Spinoza furent, en 1678, reprises, sans modifications, par Richard Simon, dans son *Histoire critique du vieux Testament* et nos psycho-pathologistes modernes adoptent ses conclusions, notamment M. Binet-Sanglé qui considère les prophètes juifs comme des dégénérés mystiques dont les prophéties varient suivant le tempérament, les dispositions du moment, l'instruction, l'opinion.

La biographie des prophètes juifs aurait dû, sans doute, commencer par Moïse, mais le problème de Moïse est, comme nous l'apprend M. Binet-Sanglé, extrêmement complexe ; les plus anciens documents qui le concernent lui sont postérieurs de quatre à cinq cents ans, et les discours qui lui sont attribués ne sont pas de lui. « La légende, dit Renan (2), a entièrement recouvert Moïse. » Quoi qu'il en soit, si nous nous en rapportons aux hallucinations de son frère Aaron, Moïse n'aurait été qu'un dégénéré supérieur, imprégné de mysticisme et versé dans la sorcellerie égyptienne.

Famille des prophètes. — De plus, les prophètes juifs étaient très souvent apparentés à des dégénérés. Outre son frère Aaron, Moïse avait une sœur, nommée Myriam, qui présentait les mêmes symptômes ; c'était une musicienne exaltée, elle était atteinte d'une affection cutanée peut-être d'origine névropathique.

Elquana, dévot de la tribu de Lévi, et Hanna, dévote

(1) Spinoza. *Ibidem*, p. 2.
(2) Renan. *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 159.

hystérique, donnèrent naissance au prophète Samuel qui eut deux fils, lesquels furent, tous deux, prévaricateurs.

Les prophètes Assaph, Eman et Iédouthoum avaient des fils qui, au son de la musique, présentaient le même état psychopathique que leurs pères. Un des descendants d'Assaph, Iahaziel fut pris d'un accès de délire.

Enfin, l'un des deux enfants du prophète Nathan, Zaboud, devint cohène.

Etat mental des prophètes. — Une des conditions *sine qua non* pour devenir prophète était d'être crédule, enclin au merveilleux et d'avoir subi des suggestions religieuses.

Les idées religieuses des prophètes juifs n'ont rien d'original. Ils se les transmettaient sans modifications, telles qu'ils les avaient reçues : aussi étaient-elles presque toujours identiques, chez tous. Ils avaient souvent des rêves intenses, des hallucinations auditives ou visuelles et surtout verbales. Parfois, sous l'influence d'une vive émotion, il s'établissait de véritables colloques entre eux et le dieu ; d'autres fois, ils avaient des pensées soudaines, des inspirations qu'ils attribuaient à Dieu. Ils se figuraient alors que le Seigneur avait sur eux des vues particulières, qu'ils étaient ses interprètes, ses envoyés, et que Dieu parlait par leur bouche.

Les prophètes jouissaient quelquefois d'une santé physique robuste, qui leur permettait d'atteindre une grande vieillesse ; souvent, ils étaient *débiles*, ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient idiots ou imbéciles, ils pouvaient se montrer habiles ou astucieux et même faire

preuve d'une grande intelligence, comme la prophétesse Débora.

Mais par suite de la conformation spéciale de leur cerveau dont le développement était incomplet, les prophètes n'agissaient que par des mouvements impulsifs qui pouvaient les entraîner à des actes homicides ou réprouvés par la morale.

Egoïsme et orgueil. — En outre, chez les prophètes juifs, dominent deux sentiments importants : l'*égoïsme* et l'*orgueil.*

L'*égoïsme* se trouve, chez eux, développé à un point tel qu'ils ne peuvent supporter que l'on s'adresse à d'autres qu'à eux. Il suffit pour le prouver de citer la manière dont les livres saints s'expriment au sujet de la mort du roi Assa (1).

L'*orgueil* est la conséquence de leurs hallucinations et du délire de manie religieuse qui résulte de leur égoïsme. Il semble, en effet, difficile d'admettre qu'il n'en soit pas ainsi, lorsqu'on se considère comme le confident, l'interprète et l'envoyé de la divinité. Aussi, y a-t-il un langage plus autoritaire que celui de l'homme d'Elohim de Schilo ou une apologie personnelle plus enthousiaste que celle de Débora qui se compare à une « mère en Israël » ?

Samuel se trouva profondément blessé lorsque le peuple lui demandant un roi, eut désigné lui-même ce roi ; et il fut fort irrité de l'insoumission du roi Saül auquel il opposa, pour le remplacer, le plus jeune fils d'un cultivateur.

(1) « Atteint de la goutte, il s'était adressé aux médecins ordinaires et non aux prophètes; aussi, après avoir langui pendant 2 ans, il mourut » 2 Chr., VI.

Nathan ne s'offusqua pas moins d'être laissé de côté par le prétendant Adoniyahou.

Tristesse et haine. — Comme beaucoup de dégénérés, les prophètes juifs sont des individus tristes et malveillants, très facilement irritables et faisant, presque toujours, des prophéties de malheur.

Les trois prophètes anonymes du temps des Juges font des reproches et même des menaces. Le cantique de Debora respire l'orgueil et la haine de l'ennemi. Samuel se laisse entraîner à de violentes colères, au cours desquelles il menace de mort tous ceux qu'il croit infidèles à Iahvé. Il déteste profondément le roi Saül et il égorge le roi Agag de sa propre main. Nathan, lui aussi, déteste les ennemis d'Iahvé, sa haine est partagée par Ahiya dont les discours sont à rapprocher de ceux de l'homme d'Elohim de Schilo.

Non contents de détester les profanes qui ne se soumettent pas à leurs exigences et à leurs caprices, les prophètes se haïssent entre eux et s'adressent également les pires menaces. C'est ainsi que le vieux nabi de Béthel est jaloux de son collègue, l'homme d'Elohim de Béthel, qu'il accable de reproches très vifs et qu'il menace de privation de sépulture.

Pouvoir suggestif. — Les prophètes juifs sont doués d'un pouvoir suggestif d'autant plus intense qu'ils sont eux-mêmes convaincus de la réalité de ce qu'ils avancent ; aussi la confiance qu'ils inspirent conduit-elle les malades à les consulter. Les symptômes hystériques disparaissant du fait de leurs suggestions, comme ce fut le cas pour Iarobeäm, l'admiration et la crainte que les foules ont pour eux se trouvent considérablement augmentées.

En résumé, l'esquisse que nous venons de faire de l'état mental des prophètes, nous permet d'affirmer que ces derniers apparaissent comme des dégénérés mystiques, souvent apparentés à des dégénérés, et n'offrant de différences avec les mystiques que nous observons dans nos asiles, que par leurs caractères ethniques.

D'ailleurs, nous savons que le mysticisme conduit fatalement à un état mental particulier qui relève de la psychiatrie.

Le *mysticisme*, dit Bruzon, aboutit à la connaissance de l'invisible, à l'intuition du mystère, or, la méthode employée est toute entière contenue dans la recherche de ces trois états : méditation, extase, hallucination, lesquels peuvent être identifiés avec des états pathologiques bien définis et étudiés depuis longtemps. « La méditation est la première étape qui conduit aux hauteurs mystiques. Or, qu'est-ce que la méditation, sinon l'acte psychologique par lequel étant donnée une idée dominatrice qui vous a frappé, on la prend comme point de départ de réflexions, on la retourne, on l'examine, on la ressasse au point de la graver pour jamais dans sa mémoire ? Or, toutes les phobies, toutes les idées fixes, toutes les obsessions portent vers la méditation. Et qu'est-ce qu'une phobie, une idée fixe, une obsession, sinon un symptôme de certaines psychoses, qui, de loin ou de près, tiennent à l'aliénation ? (1) »

Le second degré de perfection mystique est l'*extase* qui se confond souvent avec la catalepsie. Cette question fut le point de départ d'une très belle étude sur la cata-

(1) Janet. *Névroses et idées fixes*. Paris, 1899 ; — Cullerre. *Les frontières de la folie*, Paris. 1888.

lepsie chez les mystiques de Léo Gaubert, qui en fit le sujet de sa thèse inaugurale, et auquel nous renvoyons pour de plus amples détails.

Le plus haut degré de perfection mystique arrive à la *vision directe*. L'idée prend forme, se projette au dehors, semble s'extérioriser : l'extatique devient alors un halluciné.

Avant Esquirol (1) qui fut le premier à considérer l'hallucination comme un phénomène morbide, on la regardait comme divine ou diabolique, suivant l'orthodoxie des visions décrites. Nous savons qu'elle se rencontre dans de nombreux cas pathologiques : les aliénés, les hystériques, les névropathes, les alcooliques, les morphinomanes, les paralytiques généraux, les épileptiques y sont sujets.

Elle est fréquente chez les mystiques. En résumé, nous pouvons dire que ceux qui se livrent au mysticisme seront fatalement menés vers un état pathologique grave ou tout au moins verront s'aggraver et devenir incurables des tares déjà existantes chez eux.

(1) Esquirol. *Des maladies mentales considérées sous leur rapport médico hygiénique et médico-légal.* Paris, 1838.

DEUXIÈME PARTIE

PATHOLOGIE NERVEUSE ET MENTALE DANS LA RACE JUIVE.

CHAPITRE PREMIER

Pathologie nerveuse.

---

§ I. — Lésions organiques du cerveau et de la moelle.

Il ne semble pas que les lésions organiques du cerveau et de la moelle soient plus fréquentes chez les Juifs que chez les non-Juifs. S'il est vrai de dire que l'hérédité joue un rôle important dans la pathologie nerveuse des Israëlites et que certaines formes de myélites ou de scléroses médullaires peuvent reconnaître une origine héréditaire cela ne veut pas dire que les Juifs soient atteints fréquemment de myélites, d'encéphalites, de scléroses en plaques, de tabes, etc.

Nous n'avons pas trouvé de documents qui puissent nous éclairer d'une façon précise sur ce sujet ; mais nous pouvons affirmer que les lésions organiques du cerveau ou de la moelle ne présentent pas, chez les Juifs, de

caractères spéciaux, et que même elles surviennent chez eux beaucoup plus rarement que chez les Chrétiens.

Tabès. — C'est ainsi que le Dr L. Minor (de Moscou) (1), affirme que les Juifs sont très rarement atteints de tabès et de syphilis. Il appuie son opinion sur une statistique de 383 cas de maladies nerveuses qu'il a étudiées et sur lesquels il y avait 260 Juifs et 123 chrétiens ; or, sur ces 260 Juifs il a rencontré deux cas de tabès alors qu'il en observa quatre chez les 123 chrétiens. Il conclut, de la sorte, à une fréquence du tabès, cinq fois plus grande chez les chrétiens que chez les Juifs. Mais pour ne pas commettre une erreur dans son évaluation de fréquence, le Dr L. Minor recueillit l'opinion du professeur Kajewnikoff et du Dr Korsakoff.

Or, sur 2,403 malades atteints d'affections nerveuses, le Profr Kajewnikoff observa 347 Juifs dont 60 présentèrent tous les symptômes du tabès.

De son côté, le docteur Korsakoff trouva que parmi ses 2,610 malades, il y avait 89 Juifs ; 62 chrétiens et 4 Juifs étaient atteints de tabès : 65 °/₀ des tabétiques avaient des antécédents syphilitiques.

En comparant ces statistiques avec les siennes, le docteur Minor en arriva à établir cette proportion que 2,9 °/₀ de chrétiens étaient atteints de tabès, tandis que 0,8 °/₀ de Juifs souffraient de la même maladie.

Enfin, dans une communication plus récente (2) sur la pathologie nerveuse des Juifs comparée avec celle des

(1) L. Minor. Contribution à l'étude de l'étiologie du tabès. *Arch. de neurol.* Paris, 1889, XVII, 183 ; 362.

(2) Spornik v. Polen Evreiskikh Sekkol, St-Pétersbourg, 1896, p. 166-203.

chrétiens, sur 3,214 cas observés, dont 1,480 se rapportent à des Juifs et 1,734 à des chrétiens, le docteur Minor conclut que les maladies organiques du cerveau et de la moelle, l'inflammation chronique des vaisseaux sanguins du cerveau, le tabès, sont bien plus fréquents chez les chrétiens. Les lésions organiques de nature syphilitique, le tabès, sont rares chez les Juifs parce qu'ils sont rarement atteints de syphilis.

De plus, Trousseau avait déjà fait remarquer dans ses *Cliniques de l'Hôtel-Dieu* que l'ataxie locomotrice se rencontre souvent dans certaines familles, avec d'autres neuropathies. Et de fait il arrive que dans les antécédents héréditaires des tabétiques, on retrouve des alcooliques, des épileptiques, des paralytiques généraux, des déments, etc.

Certains auteurs ont vu en cela les signes d'une sorte de tare héréditaire ayant préparé le terrain à l'éclosion du tabès. Et Charles Ferré, qui a étudié tout spécialement l'influence de l'hérédité sur le développement des affections du système nerveux, rappelle que depuis longtemps Charcot considérait l'hérédité comme étant la cause primordiale du tabès.

Hydrocéphalie. — Certains auteurs ont admis l'existence de l'hydrocéphalie chez les Juifs ; on a même prétendu qu'ils étaient atteints d'asymétrie et de déformations crâniennes (plagiocéphalie, brachycéphalie, scaphocéphalie) qui provoqueraient, fréquemment, de l'hypermétropie.

D'autres auteurs ont soutenu que les Israëlites étaient *oligocéphales* ; mais ces faits sont loins d'être prouvés.

et c'est le contraire qui semblerait vrai ; Lombroso prit des mesures sur des crânes de Juifs et d'Italiens et ses mensurations tendraient à prouver qu'il y a, chez les Juifs, une plus grande capacité crânienne (1).

Accidents nerveux de l'alcoolisme. — La religion juive donne certaines prescriptions relatives à l'hygiène alimentaire. Les Hébreux qui se destinaient à la vie monastique devaient s'abstenir de vin ou de boisson enivrante : « il ne boira aucune liqueur de raisin et ne mangera de raisins ni frais ni secs » (2).

Cette défense de boire de l'alcool était fort sage car elle inculquait au peuple juif une sobriété et une tempérance qui n'a fait que s'accentuer avec le temps.

D'ailleurs la race juive était originaire des pays chauds et cela expliquerait sa sobriété. On sait, en effet, que l'influence du climat n'est pas étrangère au développement de l'alcoolisme et que l'alcoolisme se rencontre plus fréquemment dans les pays froids du nord.

Cependant, chez les Juifs d'Algérie, surtout parmi la classe ouvrière, l'alcoolisme semble prendre des proportions considérables : l'absinthisme fait des progrès quotidiens et dans certaines régions de l'Algérie il se fait une consommation très grande d'anisette.

Toutefois, d'après les statistiques juives, on peut affirmer avec certitude que l'on trouve rarement des alcooliques chez les Juifs.

Cette constatation faite, on s'explique dès lors la résistance beaucoup plus grande que le peuple juif présente

(1) Cesare Lombroso. *L'Antisémitisme*, trad. Marie et Hamel, p. 114.
(2) *Nombres*, VI, 1, 10.

aux maladies contagieuses, en particulier au choléra épidémique, à la peste, à la variole, et surtout à la tuberculose.

Une des conséquences de l'absence d'alcoolisme parmi les Juifs, c'est le peu de fréquence des psychoses alcooliques et de la criminalité, ainsi que des maladies rénales et hépatiques.

§ II. — Troubles fonctionnels du système nerveux. — Névroses.

Si, comme nous l'avons vu plus haut, les lésions nerveuses organiques sont rares chez les Juifs, il n'en est plus de même pour les troubles fonctionnels dont la fréquence est attestée par la plupart des observateurs des deux continents. Pour certains auteurs, les Juifs offriraient une prédisposition spéciale à ces troubles fonctionnels dont les plus fréquents sont la neurasthénie et l'hystérie.

Neurasthénie. — Les Juifs sont tout particulièrement prédisposés au mal de notre époque. Le fait a été constaté dans la plupart des pays d'Europe ; et l'on a prétendu que la raison de cette prédisposition était dans la propension des Juifs à une existence facile, à la poursuite de la richesse et du bien-être.

Les faits et les chiffres semblent démentir ces allégations de la façon la plus absolue.

Il semblerait plutôt logique d'admettre que la grande fréquence de la neurasthénie chez les Juifs trouverait son explication dans leur passé historique. Persécuté et

abusé pendant 2.000 ans, le peuple juif devint un peuple chez lequel le système nerveux l'emporte sur le système musculaire : il est, pour parler comme le vulgaire, « tout nerfs ». Les émotions semblent plus vives chez lui, sa sensibilité plus intense, les réactions nerveuses plus actives et plus profondes. Chez lui, l'équilibre entre les fonctions psychiques et les fonctions nutritives est souvent rompu : d'où prédisposition aux troubles nerveux. Cela tient aussi à ce que le Juif est surtout un résident urbain chez lequel se manifestent tous les mauvais effets de la vie menée dans les villes, surmenant et exaltant son émotivité. Ces tares nouvelles ont été transmises à leur descendance. A chaque nouvelle génération, la vitalité nerveuse de la race juive s'est amoindrie ; et comme résultat nous trouvons que les névroses et en particulier la neurasthénie sont relativement plus fréquentes chez les Juifs que chez les non-Juifs.

C'est là un fait qui a été signalé par bon nombre d'observateurs. La plupart des auteurs anglais : Mickle, Savage, Shuttlevord, Fletcher Beach, Beadles, sont d'accord pour reconnaître la grande fréquence de la neurasthénie chez les Juifs.

Dans les temps modernes, Charcot, Lancereaux, Oppenheim, Erb, Strumpel, Jolly, Möbius, Krafft-Ebing, Löwenfeld, Müller, Binswanger, Putnam, Collins et beaucoup d'autres, ont observé ce fait et l'ont mentionné dans leurs manuels ou monographies.

« Parmi les nations européennes, dit Binswanger (1), les Juifs fournissent, en proportion, le plus grand contin-

(1) BINSWANGER (Otto). *Die Pathologie und Therapie der Neurasthenia*. Iena 1896, in-8°, p. 46.

gent de neurasthéniques ». Selon le D[r] Jolly (1), les Juifs, ont, au suprême degré, une disposition spéciale pour l'hystérie et la neurasthénie.

Les maladies nerveuses et spécialement la neurasthénie, dit Krafft-Ebing (2), frappent les Juifs avec une sévérité exceptionnelle ».

Le D[r] James Putnam (3) déclare que les névroses sont particulièrement communes parmi les races latines et juives.

Les D[rs] Collins et Philipps (4) ont établi une statistique basée sur 333 observations de neurasthénie ; et ils en déduisent que la race juive fournit une proportion de 40 pour 100, etc.

Ainsi donc, la prédominance du système nerveux sur le système musculaire chez les Juifs semble être surabondamment établie ; et le père des neurasthéniques nous semble avoir été le Juif-Errant de la légende dont nous allons esquisser les principaux caractères. « Le Juif-Errant, nous dit le D[r] Meige, est une sorte de prototype des Israélites névropathes pérégrinant de par le monde ».

Légende du Juif-Errant. — Comme toutes les légendes, celle du Juif-errant tire son origine d'observations populaires reposant sur des faits matériels. Le merveilleux y entre pour une grande part. C'est ainsi que d'observations naïvement recueillies de Juifs vagabonds, est née

(1) Jolly (F.). *Handbuch der praktischen Medic.* Stuttgart, 1900, in-8°, vol. III, p. 755.

(2) Von Krafft-Ebing. *Nervosität und neurasthenische Zustände.* Wien, 1895, in-8°, p. 54.

(3) J. Putnam in Loomis and Thompson's. *System of Medicine*, volume in-8° p. 553.

(4) *Medical Record*, March. 25, 1899.

cette conception idéaliste de « l'Éternel voyageur expiant, par des pérégrinations interminables, la dure parole dite au Christ, sur le chemin du Calvaire ».

C'est Grégoire de Tours (1) qui, le premier, nous fit connaître cette légende. Mais le premier récit détaillé nous vient d'un bénédictin anglais, Mathieu Parish (2). D'après cet historien, le portier du prétoire de Ponce-Pilate, Cartophilus, frappa Jésus-Christ d'un coup de poing au moment où celui-ci franchissait le seuil de la porte et lui dit : « Marche ! Jésus, va donc plus vite, pourquoi t'arrêtes-tu ? » — Jésus se retournant, lui répondit : « Je vais, mais toi, tu attendras ma seconde venue : tu marcheras sans cesse ». Et Cartophilus se mit en route pour ne plus s'arrêter. Et, ajoute dans sa Chronique rimée, M. P. Mouskes (3), évêque de Tournay :

« Ne morra pas voirement.
Jusqu'au jour del jugement ».

Il paraîtrait que Cartophilus aurait longtemps fait partie de la foule des disciples de Jésus-Christ. Attiré par la nouveauté des idées qu'il entendait émettre, émerveillé par les miracles qu'il voyait accomplir, il était devenu un croyant. Son instinct lui faisait prévoir une grande innovation dont il voulait être un des premiers à profiter. Mais quand il vit Jésus condamné à mort rester à la merci de ses bourreaux, endurant sans se plaindre

(1) Gr. de Tours. *Epistola ad Sulpitium Bituriensem*, trad. de l'abbé Marolles, II, 712, p. 148.

(2) Matthieu Parish. *Historia major*, in-f°, édit. Will-Wats, p. 352. Londini, 1640.

(3) *Chronique rimée* de Ph. Mouskes, édit. Reiffemberg, p. 491.

toutes les humiliations qu'il plaisait à ceux-ci de lui infliger, toute sa confiance l'abandonna et il ne crut plus en lui.

« Ce qu'il faut remarquer », fait observer M. J. Collin du Plancy (1), « c'est qu'ayant vu Jésus-Christ aller à la mort, il ne voulut plus reconnaître en lui qu'une puissance magique et qu'il jugea, comme des prestiges, les surprenantes merveilles qui l'avaient saisi et qui l'entouraient encore ».

On remarquera qu'il y a une frappante analogie entre la façon d'agir de Cartophilus et celle des névropathes voyageurs qui, attirés par le renom d'un médecin célèbre, pleins de confiance et d'espoir dans ses prescriptions, mais bientôt méfiants et désabusés, abandonnent leur ancienne croyance « pour chercher partout de plus puissants enchanteurs, sans jamais les trouver » (2).

Une lettre datée de Schleswig, 19 juin 1564, imprimée à Leyde (3) en 1602, donne une autre version de la légende. Elle représente le Juif-Errant comme « un grand homme, ayant de longs cheveux qui lui pendaient sur les épaules, Juif de nation, nommé Ahasverus, cordonnier de son état, qui avait été présent à la mort de Jésus-Christ et depuis ce temps-là est toujours demeuré en vie ».

Dès lors, les deux légendes s'entremêlent, et un Juif, nommé Ahasverus, ne cesse de parcourir le monde sur l'ordre du Seigneur. On le rencontre partout et le peuple

(1) J. Collin de Plancy. *Lég. du Juif-Errant*, 1847, in-8. Paris.
(2) J. Collin du Plancy. *Lég. du Juif-Errant*, 1847, in-8. Paris.
(3) Lettre de Leyde, 1602.

ajoute foi à son existence miraculeuse ; seuls les savants discutent et se permettent de douter.

Les commentaires abondent, chacun disserte longuement ; mais c'est surtout en Allemagne que sont fréquentes les apparitions de celui qu'on appelle le « Juif Eternel ».

On le trouve dans tous les pays, en Autriche, en Belgique, en Russie, en France, où toutes les provinces tiennent à honneur d'avoir vu le Juif-Errant ; tous les peuples l'ont chanté.

Névropathes voyageurs. — Indépendamment des neurasthéniques ordinaires, la race juive fournit à peu près la majorité des névropathes voyageurs ; ce qui ne veut pas dire toutefois que l'on ne rencontre pas de névropathes voyageurs parmi les autres peuples. Un fait certain, c'est que les Israélites présentent à ce sujet une proportion très considérable de cas.

Cette maladie du voyage peut être occasionnée soit par des traumatismes, soit par des émotions violentes. Chez certains sujets, les causes violentes, n'existent pas ; et c'est en eux-mêmes qu'ils trouvent l'impulsion qui les entraîne à voyager. Les uns, jusqu'au moment où est survenue la cause occasionnelle de leurs attaques ont mené une vie normale, tout en éprouvant le besoin de changer de place, faisant naître pour cela les prétextes ; les autres semblent, au contraire, avoir toujours vécu de la vie vagabonde. Mais chez tous, la pauvreté, les privations, les souffrances et les fatigues excessives ont dû contribuer pour beaucoup à l'éclosion des symptômes nerveux.

En un mot, c'est le tableau étiologique de la neuras-

thénie avec toutes ses variantes. Peut-être y a-t-il lieu de faire observer que, dans certains cas, la marche calme les douleurs : ce qui expliquerait encore le besoin incessant de pérégriner toujours.

Ayant l'esprit sans cesse préoccupé de leurs souffrances, ces malades névropathes ne se soucient plus des soins corporels les plus élémentaires ; ils négligent leurs vêtements : d'où cette apparence misérable qui les caractérise. La physionomie de tous les névropathes voyageurs exprime la souffrance, la lassitude et le désespoir. Vieillis bien avant l'âge, on est frappé de la grande mobilité de l'expression de leur visage : la richesse de leur mimique est extrême, et leurs grimaces et leurs gestes d'une grande variété. La note dominante est l'expression douloureuse, mais si une idée joyeuse leur traverse l'esprit, le masque change aussitôt et devient radieux pour reprendre bientôt l'expression première quand la pensée de la maladie obsédante revient.

Symptômes morbides des névropathes voyageurs. — La prédominance des accidents neurasthéniques est évidente et l'on est disposé à en faire des neurasthéniques au premier chef.

La *céphalée* est constante : c'est la forme en *casque* de Charcot enserrant la tête comme dans un étau circulaire, ou la *plaque occipitale* qui s'étend aux muscles de la nuque (*plaque cervicale*).

Puis la *rachialgie* que les malades dépeignent en se plaignant de douleurs dorsales, entre les deux épaules et au niveau des reins (*plaque sacrée*).

Comme le dit M. Levillain (1) quelques-uns « attribuent

(1) F. Levillain. *La Neurasthénie*, A. Maloine, 1891.

même à ces souffrances une importance exagérée, croyant qu'elles sont le signe d'une maladie pulmonaire grave quand elles siègent entre les omoplates ». La douleur rachidienne donne une raideur spéciale à la colonne vertébrale, de sorte que les malades marchent à tout petits pas, évitent de se courber en avant, de se tourner brusquement; ils semblent craindre de faire renaître la douleur par un mouvement trop précipité.

Ils éprouvent aussi des douleurs dans tous les membres qu'ils attribuent souvent aux rhumatismes et dont le principal caractère est d'évoluer d'un membre à l'autre, du jour au lendemain. Ils sont souvent sujets à l'*insomnie* avec des rêves pénibles et des cauchemars.

Ce qui est remarquable chez eux, c'est l'état de faiblesse musculaire dans lequel ils sont (*amyosthénie*). Il ne faut pas chercher la cause de la sensation de brisement, de courbature, de lassitude insurmontable qu'éprouvent les malades dans les longues marches faites par eux, attendu qu'elles subsistent encore après quelques jours de repos passés à l'hôpital. « Les jambes fléchissent quand ils sont debout, les genoux ploient alternativement, surtout en marchant » (Dutil).

Les *troubles dyspeptiques* apparaissent presque toujours : sensations de lourdeur, de gonflement de l'estomac après le repas ; bouffées de chaleur au visage, éructations répétées.

Du côté de l'appareil génital, il faut signaler la *spermatorrhée* qui, par son abondance, devient une cause d'épuisement rapide et affecte profondément le malade.

La *sensibilité générale* est aussi atteinte et ses altérations se manifestent par des sensations bizarres que les

malades décrivent avec beaucoup de détails parfois incompréhensibles : picotements, brûlures, fourmillements, etc.

Les *phénomènes oculaires* existent également. Tous souffrent des yeux, ils sont dans l'impossibilité de fixer longtemps un objet, de lire ou d'écrire sans éprouver une fatigue douloureuse et rapide.

Si parmi quelques malades les phénomènes morbides semblent se borner à ces symptômes purement neurasthéniques, chez d'autres l'*hystérie* domine la situation et se manifeste avec un bruyant appareil.

A la suite d'une émotion, d'un traumatisme, une attaque se déclare, suivie bientôt de plusieurs autres qui évoluent suivant le type classique : aura perçue par le malade, bourdonnements d'oreilles, vertige, battements dans les tempes, sensation de constriction à la gorge (boule hystérique), perte de connaissance, arc de cercle, grands mouvements, attitudes passionnelles. Au réveil, sensation de fatigue extrême, parfois hémiplégie généralement accompagnée de contractures. Hémianesthésies limitées à la racine des membres. A l'examen, on constate des points hystérogènes, un rétrécissement concentrique du champ visuel ; dyschromatopsie, micromégalopsie.

Les accidents neurasthéniques et hystériques peuvent très bien se superposer. En consultant la légende, on remarque que les renseignements médicaux sont peu nombreux sur le Juif-Errant. Le fait n'a rien d'étonnant. Cependant, il y a un passage du livre de Matthieu Pâris (1) qui permet de croire que Cartophilus était hystérique : « A certaines époques, » dit-il, « il fait une

(1) Matthieu-Paris, *loc. cit.*

maladie qu'on croirait incurable, il est *comme ravi en extase* ; mais bientôt guéri il renaît et revient à l'âge qu'il avait avant. » Et cette phrase de Collin du Plancy (1) : « Pendant un mois, *il s'obstine à repousser tout aliment*, mais chaque nuit, le sommeil rétablit ses organes. »

Sans y chercher autre chose qu'une analogie curieuse, il n'est pas sans intérêt de faire un rapprochement entre ces renseignements et ceux qui nous ont été donnés sur les hystériques extatiques et anorexiques.

Etat mental des névropathes voyageurs. — Ici encore la neurasthénie fait son apparition. L'*asthénie psychique* produit des désordres intellectuels et moraux. C'est l'impotence fonctionnelle du cerveau qui met le malade dans l'impossibilité de suivre un chemin indiqué, d'achever un ouvrage, un traitement commencé. L'esprit reste indécis, il vacille dans toutes les directions et se laisse entraîner n'importe où. Dès qu'une idée se présente, qu'elle soit suggérée ou spontanée, le malade s'y abandonne entièrement et la suit jusqu'à ce que la fatigue cérébrale l'empêche de continuer. Cette fatigue survient presque aussitôt, « ces malades n'étant pas maîtres de leur énergie psychique. » De là leur manque d'esprit de suite.

L'affaissement moral se manifeste par des idées tristes et le découragement. Ce qui les obsède surtout, c'est la préoccupation de leur santé. A la longue, ils tombent dans une sorte d'état hypochondriaque, et vont jusqu'à songer au suicide, sans jamais l'exécuter.

Quelquefois, au milieu de leur désespoir, si le médecin

(1) Collin du Plancy, *loc. cit.*

a su gagner leur confiance, ils renaissent à l'espérance et leur état s'améliore tant que dure l'idée d'une guérison possible, mais dès que surgit une nouvelle cause dépressive, la maladie reparaît. La *mémoire* est souvent atteinte, soit complètement, soit en partie.

Comme on le voit, les phénomènes de dépression psychique tiennent une grande place dans les troubles mentaux.

Mais ils ne sont pas toujours les seuls ; souvent les *impulsions* apparaissent au milieu de l'affaiblissement intellectuel.

L'influence héréditaire joue en celà un grand rôle. Et ce sont ces nouveaux facteurs qui provoquent les brusques départs, les voyages lointains entrepris tout à coup, sans raison plausible, sous le moindre prétexte.

Cette impulsion peut leur être suggérée. Tous ces malades exécutent ponctuellement et scrupuleusement le traitement prescrit par le médecin auquel ils se sont confiés ; malheureusement comme ils manquent d'esprit de suite, il suffit de l'apparition d'un second docteur pour leur faire oublier les prescriptions du premier.

Enfin, avant de terminer ce chapitre de la neurasthénie en relatant quelques cas que nous avons recueillis dans la littérature médicale, nous dirons que la *neurasthénie*, à l'encontre de l'hystérie, est moins fréquente chez la femme que chez l'homme : cela tient à sa situation sociale qui la met à l'abri des causes morales capables d'engendrer cette névrose; c'est qu'elle travaille rarement et mène une vie plus calme et moins cérébrale.

Obs. I. — Charcot. Cité in : Meige, Th., Paris, 1893 (1).

Marchand de tapis, israélite, venu de Bou-Karah à Paris, il y a une quinzaine d'années ; apparut un beau matin dans un costume étrange, vêtu d'une longue tunique noire, la taille serrée par une ceinture à boucle d'argent incrustée de turquoises, les cheveux à longues boucles coupés suivant une forme spéciale et recouverts d'un petit bonnet persan. Il ne savait pas un mot de français et c'est par une lettre en hébreu qu'il fit voir, qu'on apprit sa religion et sa nationalité

Il fut difficile de lui faire expliquer sa maladie.

Il se plaignait surtout d'impuissance génitale et en était très affecté.

Obs. II. — Meige. Th. de Paris, 1893, obs. V.

Femme juive, âgée de 47 ans, et née à Dugnau (Russie). Pas d'antécédents héréditaires ; dans sa famille elle seule est névropathe. Elle a épousé un marchand israélite de santé assez mauvaise et qui mourut à 35 ans ; de cette union, elle eut deux enfants qui sont bien portants à Kiew.

Dès l'âge de 20 ans, elle a commencé à ressentir les premières douleurs qui l'obsèdent ensuite et qui rentrent dans le cadre des accidents neurasthéniques. Après avoir suivi différents traitements en Russie, en Allemagne, elle se décide à venir en France consulter le professeur Charcot dont on lui a fait le plus grand éloge.

Restée environ un mois à Paris, elle suit le traitement prescrit avec une scrupuleuse ponctualité. Traitée avec des pilules à l'oxyde de zinc elle se trouve très sensiblement améliorée ; et elle repart bientôt pour son pays avec une ample provision de pilules.

(1) *Communication orale.* — Ce serait là le premier juif voyageur observé par Charcot. Il est probable que le traitement qu'on lui donna à la Salpêtrière fut efficace ; car de retour dans sa patrie il en fit grand éloge ; depuis cette époque, Charcot vit venir à lui des Israélites du même pays et se plaignant des mêmes symptômes.

Obs. III. — Cas de Dutil, publié par H. Meige. In : Th. de Doct., Paris 1893, obs. II.

Moser C..., dit Moïse, âgé de 38 ans, juif polonais, né près de Varsovie. — Tout enfant, il fut placé dans une école militaire russe où il reçut une certaine instruction. Pressé par ses supérieurs de quitter la religion juive, il s'enfuit brusquement de Russie pour ne pas renier sa foi : il avait alors 15 ou 16 ans et ne savait aucun métier.

Dès lors, il se mit à errer de pays en pays sans but bien arrêté. Il se marie à Budapest où il séjourne pendant quelque temps. Mais le besoin de voyager le tourmente sans cesse. Il laisse sa famille à Jérusalem où il ne reviendra que de cinq en cinq ans, et se met à pérégriner à travers le monde. La raison de ces déplacements : « C'était, dit-il, pour trouver un remède au mal dont je souffre depuis l'âge de 25 ans, mal qui ne me laisse ni trève ni repos et pour lequel j'ai consulté tous les spécialistes du monde ».

Enfin la renommée de l'école de la Salpêtrière l'attire à Paris dans le courant de l'année 1892. Mis en présence du professeur Charcot, il commence la longue histoire de ses souffrances ; et suivant le procédé familier aux neurasthéniques, il lit une liste détaillée des symptômes qu'il éprouve : céphalée persistante (casque neurasthénique) ; douleurs vagues le long de la colonne vertébrale ainsi que dans les membres, les muscles et les articulations ; troubles gastriques divers ; insomnie ; sensations obsédantes de tiraillement des yeux vers le fond de l'orbite ; impression de froid sur la joue droite ; picottements à fleur d'épiderme, etc.

On le soumet à un traitement par l'électricité pendant environ un an. Comme c'était là chose nouvelle pour lui, il fut enchanté ; mais au bout d'un certain temps il crut s'apercevoir que le traitement perdait peu à peu de son efficacité. Puis un beau jour, il disparut, se dirigeant sans doute vers de nouveaux pays à la recherche d'une introuvable guérison.

Obs. IV. — Cas de MEIGE. Th. Paris, 1893, obs. III.

Meyer, G..., âgé de 42 ans, est né dans un village des environs de Vilna (Russie) ; d'origine très obscure, il ne sait ni lire ni écrire. Soigné à St-Pétersbourg pour une maladie de foie (?), dit-il, il ne peut trouver de remèdes à ses maux. Il parcourt l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre en quête de consultations pour ses maux de tête continuels, ses douleurs de dos, ses points de côté ; mais en vain. Il arrive enfin en France et se rend à la Salpêtrière dont il avait entendu parler depuis longtemps. Il énumère alors les symptômes qu'il éprouve : céphalées, douleurs le long du rachis, dans les membres, les muscles, les articulations ; il se plaint de troubles gastriques et d'insomnies. Pas de paralysies ni d'anesthésies. Il semble avoir essayé toutes les formes de traitement jusqu'à l'électricité qui lui aurait donné, en Angleterre, beaucoup de soulagement.

Comme on lui a vanté les méthodes de traitement de la Salpêtrière, il désire en essayer. Mais à chaque énumération des moyens thérapeutiques employés, il hoche la tête d'un air sceptique : « J'ai fait tout cela, dit-il, ce n'est pas ce qu'il me faut ». Puis il est parti, sans jamais revenir (1).

Hystérie. — L'hystérie est, avec la neurasthénie, une des névroses que l'on observe le plus fréquemment dans la race juive ; et l'on peut dire qu'elle est apparemment aussi ancienne que l'humanité (2).

Il est certain que les anciens Hébreux étaient déjà de grandes victimes de l'hystérie, comme on le voit dans nombre de récits bibliques, et en particulier dans le

(1) Voir également comme exemples de juifs neurasthéniques voyageurs les observations V, VI, X et XI.

(2) DUTIL (H. et LAUBRY (Ch.). In : *Traité de médecine* (CHARCOT et BOUCHARD), Paris, 1905, X, 665.

nouveau Testament où il est mentionné qu'une foule d'individus étaient « possédés du diable, aliénés, hommes avec des esprits impurs », etc., invoquant le Christ pour les en délivrer (1).

L'hystérie a été observée par nombre d'auteurs. Benedickt, la signala comme fréquente chez les Juifs; et le Prof[r] Charcot remarqua, chez eux, une prédisposition marquée pour l'hystérie, le tabès et la neurasthénie.

D'après les indications fournies par les auteurs, il résulte que l'hystérie est plus fréquente chez les Juifs que chez les chrétiens et que les deux sexes sont indifféremment atteints ; et il semble que la fréquence de l'hystérie chez les hommes soit un signe caractéristique de l'hystérie juive.

Les causes de la fréquence de l'hystérie chez les Juifs peuvent être recherchées dans le genre de vie sédentaire que les individus menaient et surtout dans les persécutions nombreuses dont ils furent l'objet et qui eurent pour résultat d'influer d'une façon fort fâcheuse sur leur système nerveux.

« Les dérangements nerveux qui sont l'effet du traumatisme psychique, dit Oppenheim (2), expliquent jusqu'à un certain point, pourquoi la race juive, après avoir été persécutée et opprimée, le plus souvent seulement tolérée parmi les nations, vivant en paix pour quelque temps seulement et alors encore tourmentée, souffre davantage et en plus grand nombre, de toutes les névroses et psychoses et surtout de l'hystérie. »

(1) Voir les *Evangiles selon St-Mathieu, St-Marc et St-Luc.*

(2) Oppenheim (H.). *Lehrbuch der Nervenkrankheiten.* Berlin, 1894, in-8°, p. 636.

Parlant de la fréquence de l'hystérie et des névroses dans la race juive, le Dr F. Jolly (1), dit qu' « il est possible que la persécution endurée par les Juifs pendant des siècles ainsi que la fréquence des mariages consanguins, aient été les causes principales de la dégénérescence de leur système nerveux. »

En outre, il n'est pas exagéré de dire que les rapports sexuels trop souvent répétés influent d'une façon très désastreuse sur les femmes juives qui souffrent de ces excès sexuels. D'ailleurs, de nos jours, parmi les Juifs orthodoxes, les femmes sont condamnées jusqu'à l'époque de la ménopause à des séries ininterrompues de grossesses, de parturition et de lactation. Il n'est donc pas étonnant que l'hystérie soit aussi fréquente parmi les femmes juives, et que tous les neurologistes du monde entier soient frappés par le nombre, l'intensité et la variété des cas observés chez les Juifs.

Une des formes qui se rencontre le plus fréquemment chez les Israélites est l'hystérie aphone qui revêt un caractère endémique et s'observe indistinctement chez les femmes aussi bien que chez les hommes. L'hystérie avec aphonie devient pour ainsi dire la forme caractérisque de la race juive et elle s'accompagne très souvent de convulsions et de psychopathies : la névrose peut alors revêtir un certain degré de gravité.

On rencontre également des cas où l'hystérie est combinée avec des phénomènes de neurasthénie. Les malades présentent alors des points hystérogènes, du rétrécissement concentrique du champ visuel, de la dyschromatopsie ; en un mot, les symptômes se présentent suivant

(1) Jolly (F). *Journ. of mental Sciences*, London, 1900, XLVI, 736.

le type classique : sensation de constriction à la gorge (boule hystérique), perte de connaissance, grands mouvements, attitudes passionnelles, etc.

En outre, il est des cas où les accidents hystériques et neurasthéniques peuvent se superposer, et d'autres où l'hystérie atteint une telle acuité qu'elle peut aller jusqu'à la folie.

L'hystérie se manifeste surtout au moment de la puberté ou peu de temps après.

Enfin, certains auteurs, comme Gilles de la Tourette et Raymond se sont basés sur leurs observations personnelles pour affirmer que les Juifs payaient à l'hystérie le plus lourd tribut.

De plus, Charcot lui-même constata que la proportion des névropathes et des hystériques était considérable dans la race juive ; ses statistiques de la Salpêtrière sont éloquentes à ce sujet.

Obs. V. — CHARCOT. *Leçons du mardi de la Salpêtrière.* — Paris 1889, p. 348.

Klein, israélite hongrois, tailleur, âgé de 23 ans, pérégrine depuis trois ans, à travers l'Europe, à la recherche de la fortune qu'il n'a pas encore rencontrée.

Après avoir traversé l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, ayant à subir les mille misères d'un voyage pédestre, il se dirige sur Liège. Il marche pendant deux jours sous une pluie battante, à travers des chemins défoncés. Le troisième jour, la pluie ayant cessé un instant, il se couche vers 9 heures, tombant de fatigue et trempé jusqu'aux os, le long de la route, sur la terre humide. Là il s'endort lourdement, restant jusqu'à 2 heures de l'après-midi, dans la même position, couché sur le côté droit. A son réveil, il

ressentait une vive douleur dans toute l'étendue du membre supérieur droit ainsi que dans la cuisse et le genou du même côté. Enfin le 5[e] jour (4 août 1888), il arrive, dans un état déplorable, à Liège où on le soigne pour du rhumatisme.

Mais il ne tarde pas à reprendre ses pérégrinations ; il passe de villes en villes, vivant d'aumônes, et dirige ses pas vers Paris, où il arrive le 11 décembre 1888 dans un état de saleté extrême et le dénûment le plus complet. Le lendemain, il est admis à la Salpêtrière.

A l'examen, on ne trouve aucune lésion viscérale. Seules, les lésions du système nerveux constituent tous les symptômes : contracture spasmodique du bras, de l'avant-bras et de la main du côté droit ; la main est déformée suivant le type d'extension cubitale. Anesthésie complète et sous tous les modes du membre supérieur droit ; elle est limitée en gigot

Au membre inférieur droit, contracture analogue au niveau de la hanche et du genou : anesthésie en manchon de la hanche au genou. Les mouvements sont douloureux : mais pas d'inflammation. Pas de stigmates sensoriels, sauf la perte du goût sur une moitié droite de la langue. Rêves pénibles : des chiens le poursuivent venant de droite à gauche.

Pas d'attaques ni de points hystérogènes. — Pas de confusion de l'esprit ni de vertiges. — Pas de symptômes neurasthéniques (céphalée, plaque sacrée).

Le professeur Charcot conclut :

« Il est remarquable que, chez notre homme, on ne rencontre pas de symptômes neurasthéniques nets. L'*hystérie* paraît être chez lui primitive : pour le moins, c'est elle qui, de beaucoup, domine la situation. Evidemment il s'agit là d'un cas d'hystérie traumatique avec contracture.

Il était d'ailleurs, antérieurement peut-être, déjà spécialement prédisposé à la névrose hystérique : c'est un israélite, et le fait seul de ses pérégrinations bizarres, nous le présente comme mentalement soumis au régime des impulsions. A la vérité, la recherche des antécédents héréditaires n'a pas fourni de résultats précis. Mais il nous a raconté l'histoire d'un de ses grands-pères mort en

1848, en Russie « sous le knout » ; et cette circonstance est bien de nature à faire supposer, pour le moins, que sa famille a dû vivre plus d'une fois sous le coup d'émotions dramatiques ».

Sous l'influence du traitement, une amélioration considérable est survenue dans l'état physique et moral de ce malade. Mais ses récents malheurs ne l'ont nullement guéri de sa manie des voyages ; car il se propose, aussitôt qu'il sera remis sur pied, de partir pour le Brésil.

Obs. VI. — Guinon et Meige. In : Meige. Th., Paris 1893, obs. IV.

Sigmund S..., israélite âgé de 49 ans, musicien. Pas d'antécédents héréditaires. Son grand-père, organiste, est mort à 106 ans. Marié, une première fois, à une italienne, grande musicienne qui est morte à 24 ans d'hémoptysie, il en eut 4 enfants, tous musiciens. La seconde femme, âgée de 49 ans lui a donné un enfant également musicien. Lui-même, musicien de mérite, avait paraît-il, devant lui un brillant avenir musical ; il était, en effet, très recherché comme premier violon solo. Il voyage à Paris, en Amérique, en Belgique.

En août 1882, il se trouve à Bruxelles, où au cours d'une promenade, il est surpris par un violent orage ; violemment jeté à terre par la foudre, il pert connaissance pour ne revenir à lui que 16 heures après l'accident. A son réveil, il se trouve paralysé de tout le côté gauche avec contracture des membres supérieurs et inférieurs et difficulté de la parole.

Vingt-quatre heures après l'accident, son impresario le fait partir pour Vienne ; et c'est au cours de ce voyage qu'apparaissent ses premières attaques sur lesquelles il ne peut donner aucun renseignement, mais qui revêtent les caractères de l'hystéro-épilepsie.

Dès lors, son caractère change complètement. Il devient brutal, emporté ; il ne supporte pas la contradiction et à la suite de ces colères violentes il tombe en attaque : celle-ci terminée, il pleure abondamment.

Troubles considérables de la mémoire : disparition de la mémoire des langues étrangères qu'il avait apprises ; abolition presque complète de la mémoire musicale.

En 1885, il est traité par le professeur Benedikt pour de la paralysie (par figuration), et a Tœplitz par le docteur Schnee pour des crises d'épilepsie. Ce dernier lui fait deux applications de pointes de feu qui font disparaître subitement sa paralysie ; en même temps, sa sensibilité reparaît et les attaques cessent. Seuls les maux de tête, la plaque sacrée, le gonflement de l'estomac, les bouffées de chaleur après les repas, persistent sans amélioration notable.

Presque complètement rétabli, il peut reprendre son métier de violoniste ; mais la mémoire ne revient guère.

En 1889, le malade assiste à un incendie dans sa maison ; il pousse un cri et tombe en attaque. Ces crises sont cependant moins fréquentes et moins longues qu'autrefois. Affaiblissement progressif de la mémoire ; insomnies fréquentes. Il est soigné à nouveau pour des attaques d'épilepsie et se présente à la Salpêtrière en février 1890, où l'on constate des troubles de la sensibilité et des points hystérogènes du côté gauche. Désireux de rentrer dans sa famille, il part pour Hambourg et il essaie les multiples remèdes des professeurs qu'il a consultés. Son état reste stationnaire.

En août 1892, le choléra fit son apparition à Hambourg, et, à la nouvelle que sa fille venait d'être subitement victime du terrible mal, il eut une grande attaque d'hystérie, accompagnée d'un nouveau phénomène, consistant en un tremblement persistant du bras et de la jambe du côté droit. Ayant convervé un bon souvenir de la Salpêtrière, le malade revient à nouveau à Paris.

Il présente alors tous les stigmates de la *neurasthénie* que l'on avait déjà signalés lors de son premier voyage. Ces accidents neurasthéniques ont augmenté d'intensité. Céphalalgie « en casque » presque constante ; douleurs dorsales et lombaires (plaque sacrée). Le tremblement dont vient d'être atteint le malade, présente franchement l'allure d'un *tremblement hystérique*. En outre, tous les symptômes hystériques observés précédemment, persistent pour la plupart. L'état mental n'a pas subi de modifications notables.

Obs. VII. — Marquise de Vieuxbois. In : la *Juive errante*. Paris, 1845, 2 vol., in 8.

Il s'agit d'une femme qui souffre d'accidents neurasthéniques

classiques et qui présente en même temps des symptômes d'hystérie à forme fruste.

Comme chez tous ses coreligionnaires, on retrouve chez cette femme les mêmes lamentations, les mêmes souffrances. Elle garde dans sa poche le paquet d'ordonnances et l'élixir réconfortant qui semblent être des stigmates de son état mental.

Épilepsie. – L'épilepsie se rencontre également dans la race juive. Mais les auteurs ne sont pas d'accord sur sa fréquence ; les uns prétendent que cette affection est beaucoup moins commune que l'hystérie, tandis que d'autres lui reconnaissent une fréquence aussi grande.

Le premier auteur qui ait attiré l'attention sur l'existence de l'épilepsie chez les Juifs est Morselli (1), aliéniste italien, qui établit ses conclusions d'après la statistique de Spitzka, statisticien américain, dont l'étude portait sur 2,297 individus soignés dans les manicomes américains. Or, sur 205 Juifs observés, on en aurait trouvé 14 qui auraient été soignés pour de l'épilepsie, soit une proportion de 6,80 °/₀.

Le professeur Oser, médecin de l'hôpital israëlite de Vienne, affirme que, d'après sa longue expérience de 20 ans, l'épilepsie n'est pas plus fréquente dans la race juive que dans les autres races. Il va même jusqu'à supposer qu'elle pourrait être plus rare en proportion.

En cela, il n'est pas du même avis que Spitzka, cité par Morselli qui aurait obtenu les proportions suivantes sur des sujets non-Juifs. Sur 1206 malades, autres que des Juifs, soignés aux États-Unis, Spitzka n'aurait obtenu qu'une proportion de 4,22 °/₀ et sur 887 émigrés

(1) Morselli (Enrico). *Interno al numero e alla distribuzione geographica delle frenopatie in Italia.* Milano, 1886, in-8, p. 77.

de diverses nationalités, non-Juifs également, une proportion de 4,50 %. Ces deux chiffres de 4,22 % et de 4,50 % sont inférieurs à celui de 6,80 % cité un peu plus haut. Donc, les Juifs seraient plus fréquemment atteints d'épilepsie que les autres individus.

Seulement les nombres précédents sont trop faibles pour qu'on puisse en tirer une conclusion sûre de la fréquence de l'épilepsie dans la race juive.

D'après Beadles, au contraire, l'épilepsie serait rare chez les Juifs et elle surviendrait surtout dans l'enfance ou la première jeunesse.

En France, les observations faites par quelques auteurs tendraient à prouver la rareté de l'épilepsie chez les Juifs.

Les observations faites par Lagneau (1) le conduisent à conclure que les Juifs souffrent relativement plus de l'épilepsie que les chrétiens ; mais il semble qu'il se soit laissé influencer par les chiffres de Spitzka et Morselli et les autres observateurs français ne partagent pas ses idées.

Depuis une trentaine d'années qu'il exerce la médecine dans les familles israélites à Paris, le Dr Worms (2) affirme n'avoir vu qu'un seul cas d'épilepsie dans ce milieu et tous les confrères qu'il a interrogés à ce sujet et qui possèdent également une clientèle israélite, considèrent l'épilepsie vraie comme infiniment rare parmi elles.

De plus, pendant les 11 années qu'il a dirigé l'hôpital

(1) Lagneau. Sur la race juive. *Bull. de l'Acad. de méd.*, Paris, 1891, 8 sept.
(2) Worms. *Bull. méd.*, Paris, 1891, p. 851.

israélite de Paris, connu sous le nom d'hôpital Rothschild, il ne se souvient pas d'avoir observé des cas d'épilepsie proprement dits. Or, pendant une période de 25 ans (de 1865 à 1890) il observa seulement 77 épileptiques sur 26,591 malades (hommes ou femmes). C'est là un nombre fort peu élevé.

A la Salpêtrière, le professeur Charcot (1) dont l'expérience en matière de névrose fut certainement la plus étendue, n'a relevé, en 13 ans, que 39 cas d'épilepsie chez des Israélites, et il estimait que rien ne permettait de supposer que l'épilepsie fut plus fréquente chez les Juifs que dans l'ensemble de la population.

D'autre part, M. Féré (2), médecin à l'hospice de Bicêtre, dans son traité sur « les épilepsies et les épileptiques », ne signale pas l'influence étiologique de la race juive ; et cependant, à Bicêtre, il était mieux placé qu'aucun autre pour observer ces faits.

Il faut donc conclure des remarques qui précèdent que la statistique de Morselli et Spitzka n'était pas suffisante pour étayer l'opinion qu'ils émettaient. Il y avait là, nous semble-t-il, une simple coïncidence à laquelle il ne faut pas attacher une grande importance.

D'ailleurs, la cause principale de l'épilepsie étant l'alcoolisme, il nous semble logique de conclure, l'alcoolisme étant rare chez les Juifs, qu'il n'existe aucune raison qui puisse faire croire à une grande fréquence de l'épilepsie chez les Israélites.

De plus, nous dirons, pour terminer ce chapitre, que

(1) Charcot. *Bull. méd.*, Paris, 1891.
(2) Féré (Ch.). *Les épilepsies et les épileptiques*. Paris, 1870, in-8.

l'épilepsie peut se rencontrer indifféremment dans l'un et l'autre sexe et que la consanguinité peut jouer un rôle dans la production de l'épilepsie, à condition que les conjoints soient entachés de tares morbides (1).

Enfin, nous dirons quelques mots sur ce que Charcot (2) a appelé « *l'automatisme comitial ambulatoire* ».

Il s'agit là d'une « forme » ou, comme on dit encore, d'un « équivalent épileptique » marqué par l'accomplissement inconscient d'actes de la vie ordinaire, plus ou moins compliqués, avec impulsion à marcher, à se déplacer, à voyager. Le malade peut entreprendre un long voyage avec une apparence d'intelligence et de lucidité parfaite. « Des actes automatiques, remarquablement compliqués, rappelant absolument, par leur aisance et leur précision, ceux de la vie consciente, tant ils semblent parfaitement adaptés à un but », peuvent être exécutés durant l'attaque sans que l'entourage puisse rien distinguer d'anormal. Là se bornent les analogies et le diagnostic est facile à faire.

Dans le mal comitial ambulatoire, il est presque toujours possible, en effet, de retrouver les traces d'accidents épileptiques vulgaires, crises convulsives, morsures à la langue, irritation involontaire, etc.

Et quand bien même ces stigmates font défaut, le diagnostic s'impose par l'amnésie presque complète des péripéties qui se sont produites pendant le voyage. Nous n'avons pas trouvé de Juifs atteints de cette affection.

(1) Voir l'observation XVII.

(2) Charcot. *Leçons du Mardi*. 1887-1888, p. 165 et *Leçon du 21 février* 1889, p. 304.

Nous ne dirons qu'un mot des courtes pérégrinations accomplies pendant l'état de *somnambulisme*. Que le somnambulisme soit naturel ou provoqué, qu'il s'agisse de somnambulisme ou de vigilambulisme, l'attitude des malades, leur démarche, les chemins bizarres qu'ils prennent, le peu de durée de leurs promenades dont le but reste toujours incertain, tout cela n'a aucun rapport avec la vie vagabonde des névropathes errants.

Chorée. — Nous n'avons pu trouver aucun document se rapportant à l'existence de la chorée dans la race juive. Mais il est logique d'admettre qu'elle peut exister puisque l'hérédité joue un rôle dans son étiologie. Il est vrai que l'hérédité n'agit que d'une manière indirecte ; l'hérédité dite de transformation est des plus fréquentes et dans un grand nombre de cas, l'hystérie, l'épilepsie, la neurasthénie et les psychoses existent chez les ascendants (1). De plus, la chorée s'observe assez souvent parmi les Arabes d'Algérie où les Juifs sont nombreux (2).

(1) Bloch et Grenet. *Traité de médecine.* Charcot et Bouchard, Paris, vol. X, p. 356.

(2) Raymond. *Dictionn. Dechambre*, article : Danse de Saint-Guy.

CHAPITRE II

Pathologie mentale dans la race juive.

Considérations générales sur les maladies mentales et la folie. — L'étude de la pathologie mentale des Juifs est un sujet si vaste et si complexe que l'on pourrait en faire uniquement l'objet d'un travail spécial tant au point de vue clinique qu'au point de vue fréquence et statistique.

Malheureusement, de l'avis même de différents auteurs, et en particulier, de l'avis du docteur Pilez qui a fait de nombreuses recherches sur la pathologie mentale des Juifs, nous pouvons affirmer que l'étude clinique de la question est encore à faire ; les recherches bibliographiques auxquelles nous nous sommes livré, nous permettent d'affirmer que cette opinion est tout à fait exacte. Tous les travaux que nous avons étudiés sont basés sur des données statistiques relevées dans les différents asiles d'aliénés et dans différents pays ; c'est donc une sorte de mise au point de la question que nous allons essayer de faire.

Causes de la folie chez les Juifs. — D'après les différents auteurs qui ont étudié cette question, il résulte que la cause la plus fréquente des psychopathies doit être recherchée dans les caractères spéciaux inhérents à la race juive. Persécutés de toutes parts, traqués dans tous

les pays, et cela depuis des siècles, ces persécutions incessantes amenèrent rapidement une déchéance du système nerveux, déchéance qui se reproduisit par la suite, chez les descendants.

En outre, certains auteurs estiment que la folie est moins due aux caractères ethniques des Juifs, qu'à leur vie urbaine, à leurs préoccupations commerciales, à leurs travaux cérébralement laborieux; ils subissent, en un mot, les conséquences mentales d'une tension intellectuelle soutenue. Cette opinion a été soutenue par Lagneau.

De plus, un fait non douteux qui joue un très grand rôle dans l'étiologie de la folie, c'est l'usage des mariages précoces et la prédilection pour les mariages consanguins. Il est vrai que la loi hébraïque tolérait ces mariages entre parents et c'est ainsi que les Juifs acquéraient une prédisposition plus grande pour l'aliénation.

Fréquence. — Il est certain que l'aliénation mentale est, de même que les névroses, excessivement fréquente chez les Israélites. D'ailleurs, les Hébreux étaient déjà de grandes victimes de la folie comme on le voit décrit dans beaucoup de récits de la Bible.

a) Suivant les religions. — Les affections mentales se rencontrent plus fréquemment parmi les Juifs que parmi les non Juifs. Cette opinion a été soutenue par nombre d'observateurs compétents et absolument dignes de confiance. D'après ces auteurs, les Juifs fournissent, en proportion, deux à cinq fois plus de défectueux mentaux que les chrétiens.

Ainsi, Lombroso (1) montre que les Juifs, en Italie,

(1) LOMBROSO (C.). *Genie und Irrsinn.* Leipzig, 1887, p. 70-71.

avaient, en 1869, un aliéné sur 391 personnes de leur race, c'est-à-dire à peu près quatre fois plus que les catholiques de la même contrée.

En 1879, Verga confirmait ces données et il constatait que l'on trouvait 1 fou par 1,775 catholiques, ou 1,725 protestants ou 385 Juifs.

En 1871, Meyr montre qu'il y avait :

En Prusse :

Pour 10,000 chrétiens, environ	8,7 °/₀	de fous et
— 10,000 Juifs,	—	14,1 °/₀	—

En Bavière :

Sur 10,000 chrétiens, environ		9,8 °/₀	de fous
— 10,000 Juifs,	—	25,2 °/₀	—

Dans l'Empire allemand :

Sur 10,000 chrétiens, environ		8,6 °/₀	de fous
— 10,000 Juifs,	—	16,1 °/₀	—

Le docteur Sikorski et le docteur Maximoff donnent les chiffres suivants, sur les troupes de Kieff, en Russie, pendant 1895-1896 (1) :

Russes.	0,91 °/₀	de fous
Polonais . . . , ... , .	0,92 °/₀	—
Mahométans	1,06 °/₀	—
Juifs	2,19 °/₀	—

D'après les statistiques allemandes de Hubertz et rapportées par Boudin (*Soc. d'antrop.*, Paris), le premier aurait trouvé en Danemark, sur 1,000 Juifs, 5,85 °/₀ de fous.

(1) *Congrès internat. de méd.*, 1897, 1899, IV, sect. 7, 661-663.

D'après d'autres recensements faits à différentes époques, on aurait compté :

En Bavière :

1 aliéné par 908 catholiques, 967 protestants et 514 Juifs. Soit presque le double chez les Juifs.

En Hongrie :

1 fou pour 528 catholiques, 641 protestants, 337 Juifs.

En Silésie :

1 fou pour 1,355 catholiques, 1,264 protestants et 624 Juifs.

En Wurtemberg :

1 fou pour 2,006 catholiques, 2,028 protestants, 1,544 Juifs. Soit une proportion plus forte de près de moitié chez les Juifs.

En Égypte (1) sur 100 habitants, il y a :

92,2	indigènes mahométans.
7,5	chrétiens.
0,26	israélites.

Or, sur 100 aliénés à l'asile d'Abbassieh (Caire), il y a :

82.7	indigènes mahométans.
15,6	chrétiens.
1,6	israélites.

En Algérie, le docteur Marly, de Constantine, signale comme proportion d'aliénés :

Israélites.	1,7 °/o
Français.	1,5 °/o
Musulmans.	0,07 °/o
Etrangers	0,02 °/o

(1) Marie, *Rev. de méd.*, n° 5, 1906.

b) Suivant les âges. — Il résulte de l'étude des différentes statistiques faites à ce sujet, que la folie est plus précoce chez les Juifs que chez les autres peuples. L'âge moyen semble être de 30 à 40 ans ; parfois il est reculé jusqu'à 46 ans ; et cette moyenne est la même pour les deux sexes.

Chez les enfants, la folie ou hébéphrénie est, en somme, fréquente, et elle apparaît surtout à l'époque de la puberté.

c) Suivant les sexes. — Nous avons vu que la folie était fréquente chez les Juifs. Chez les hommes elle revêt surtout la forme chronique ; et la folie héréditaire n'est pas rare.

Chez les femmes, la folie est fréquente également, mais elle apparaît surtout sous forme de confusion mentale et en moyenne proportion relativement aux cas observés chez les hommes et qui peuvent atteindre jusqu'à 18 à 20 pour 100.

Caractères spéciaux. — Les Juifs, chez lesquels, comme on l'a dit, domine le système nerveux, présentent dans toutes les formes de la folie, une excitabilité extrême ; tous les Juifs aliénés sont des excités, s'irritant pour le moindre motif et ayant toujours la préoccupation de leurs affaires.

Ils fournissent ordinairement dans les asiles, des sujets bruyants et ennuyeux ; parfois, ils sont indolents et très souvent ils manquent d'usages, sont dégradés moralement et détruisent leurs vêtements.

En outre, on trouve relativement peu de Juifs dans les asiles avec le diagnostic de folie morale, dégénérescence du sentiment ou confusion.

Les psychoses de la puberté, la folie périodique et les folies héréditaires sont, au contraire, très fréquentes.

Pronostic. — D'après différents auteurs et en particulier d'après Beadles, les chances de guérison des affections mentales sont moins grandes chez les Juifs que chez les autres peuples. Le pronostic est moins favorable pour eux : et même dans les cas de folie précoce (hébéphrénie), la guérison n'est toujours que relative. Il n'y a que dans les cas de folie puerpérale que les résultats semblent être meilleurs.

Enfin, il semble que la mortalité soit moins fréquente parmi les aliénés juifs et surtout parmi les femmes ; ce qui serait dû très probablement à la faible mortalité de la race, les Juifs étant pour ainsi dire réfractaires aux maladies contagieuses.

Par contre, les récidives de la folie sont fréquentes et peuvent atteindre de 14 à 20 % des cas observés.

Idiotie. — Pas plus que pour les autres affections mentales, nous ne possédons de nombreuses données sur l'idiotie chez les Juifs. Toutefois, les auteurs sont d'accord pour affirmer la grande fréquence de l'idiotie et l'effrayante prédisposition des Juifs pour cette affection.

Un fait curieux à signaler, c'est que l'idiotie ou dégénérescence cérébrale infantile qui est, en somme, une maladie rare de l'enfance, se rencontre assez fréquemment parmi les Israélites.

Fodéré (1) en a observé des cas parmi les nombreuses infirmités qu'il a relevées chez des Juifs d'Italie.

(1) Fodéré, 2e vol., chap. V.

Le docteur Bernys (de Kentuchy) (1), a trouvé une proportion de 15 °/₀ d'idiots parmi les sujets juifs en traitement dans divers établissements d'aliénés des Etats-Unis.

Enfin, d'après les statistiques allemandes recueillies par Boudin (2), on compterait :

En Silésie :

1 idiot pour 3,207 protestants, 4,113 catholiques et 3,003 Juifs.

En Wurtemberg :

1 idiot pour 408 protestants, 580 catholiques et 425 Juifs.

On voit donc par ces quelques chiffres que l'idiotie serait encore plus fréquente dans la race juive que chez les autres peuples ; et, s'il faut en croire les opinions émises, il faudrait attribuer sa fréquence relative à la fréquence des mariages entre consanguins.

Imbécillité. — Il semble également que l'imbécillité soit fréquente chez les Juifs. Shuttleworth et Fletcher notent que parmi les Juifs on observe un certain nombre de cas d'enfants arriérés ; et certains auteurs soutiennent que l'on rencontre beaucoup de Juifs atteints d'imbécillité. D'après une statistique de Pilcz, dressée à la clinique psychiatrique de l'Université de Vienne, cet auteur aurait relevé 6 malades Juifs sur 29 atteints d'imbécillité, soit une proportion de 20,69 °/₀, tandis que chez les femmes juives il n'aurait obtenu que la proportion de 13,3 °/₀.

(1) Bernys. *Med. Times a. Gaz.*, 21 juill. 1860.

(2) Boudin. *Traité de géographie et de statistique médicale*, t. II, ch. IV, art. 4, p. 141.

Paralysie générale. — Il résulte encore des opinions émises par les auteurs que la paralysie générale est fréquente chez les Juifs. Quelles sont donc les causes de cette fréquence ?

Il semble que la cause dominante soit les mauvaises conditions de vie dans lesquelles se trouvent les Juifs, et surtout les mauvais traitements auxquels les Juifs ont été sujets, particulièrement en Russie et en Roumanie. Une autre cause de paralysie générale est le changement qui survient dans leurs habitudes ; par suite de la fatigue séculaire d'une lutte pour la vie souvent aggravée par des lois d'exception, leur système nerveux déjà si irritable, est atteint plus profondément encore. C'est là ce qui explique le pourcentage exceptionnellement élevé de la paralysie générale observée chez les Juifs depuis quelques années.

Cette affection semble prédominer parmi les hommes. Mais, d'après les statistiques établies, le pourcentage est encore plus élevé chez les Juifs.

Beadles trouve une proportion de 21 °/₀ parmi les Juifs tandis que la même maladie n'atteint chez les non-Juifs qu'une proportion de 13 °/₀. Quant à la paralysie générale chez la femme, Beadles ne trouve aucune différence entre les femmes juives et celles qui ne le sont pas.

Pilez trouve une proportion un peu plus forte puisque sur 64 paralytiques généraux il observe 17 Juifs, soit 26,56 °/₀ et sur 4 femmes paralytiques générales, 1 Juive, soit 25 °/₀.

Si nous examinons les statistiques publiées par Korsakoff, celui-ci trouva, parmi les chrétiens, 124 cas de paralysie générale sur 4,700 malades, soit 2,6 °/₀, tandis

que parmi les Juifs il observa 6 cas de paralysie générale sur 696 malades, soit 0,8 %. Ces chiffres plaideraient en faveur de cette hypothèse que la syphilis est plus rarement observée chez les Juifs que chez les autres peuples ; d'où il résulterait une fréquence moins grande chez les Juifs que chez les chrétiens.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que en dehors du facteur étiologique de la syphilis, l'épuisement cérébral occasionné par « l'énervante lutte pour la vie » joue un rôle important dans l'étiologie de la paralysie générale. Il est à remarquer en effet que certaines professions, surtout les financiers, les marchands, les agents de Bourse, sont fréquemment atteints de paralysie générale. Or, la plupart du temps, ce sont les Juifs qui remplissent ces professions ; les pourcentages élevés que nous avons signalés plus haut s'expliquent donc aisément.

Enfin, nous devons signaler la prédisposition héréditaire pour la paralysie générale, qui a aussi son importance. Cette question a été tout particulièrement traitée et elle a fait l'objet d'une thèse (1) parue en 1899. Nous n'insisterons donc pas sur ce point ; mais nous dirons cependant que la paralysie générale ne se produit pas par hérédité directe.

Il n'est pas nécessaire que la maladie des parents soit identiquement reproduite chez les enfants. Il suffit que ces derniers soient doués d'une prédisposition organique malheureuse qui devienne le point de départ de transformations pathologiques dont l'enchaînement et la dépendance produisent de nouvelles entités morbides (Morel) (2).

(1) Mariani. *Hérédité chez les paralytiques généraux.* Thèse de Paris, 1899.
(2) Morel. *Traité des dégénérescences.* Paris, 1857.

Ainsi donc le sujet qui aura eu des parents atteints d'une diathèse nerveuse doit être considéré comme fournissant un terrain préparé et plus apte par conséquent à l'envahissement des troubles nerveux.

Mais il faut distinguer, dit Déjerine (1), « tandis qu'à l'état normal, les caractères de l'individu sont transmis plus ou moins intégralement, mais le sont toujours à un certain degré, soit par l'hérédité directe ou croisée, soit par l'hérédité aux périodes correspondantes de la vie ; à l'état pathologique, il n'en est pas toujours ainsi, et pour le système nerveux, on peut voir les affections les plus diverses apparaître, alterner et se succéder dans une même famille pendant une longue série de générations ».

(1) Dejerine. *L'hérédité dans les maladies du système nerveux.* Thèse d'agrégation, Paris, 1886.

CHAPITRE III

Partie clinique.

Nous avons cherché à nous documenter par des recherches personnelles dans les asiles sur les troubles mentaux présentés chez les individus de race juive.

En faisant le relevé durant cinq années des entrées de la 2e section de l'asile de Villejuif (service du Dr Marie), nous trouvons 43 malades aliénés de ce genre, ce qui donnerait, en prenant le chiffre de 60.000 Juifs habitant Paris, donné par M. Leroy-Beaulieu, un pourcentage de 0.07 israëlites ; le pourcentage des entrées des individus d'autre religion serait au contraire de 0,05.

Dans la 1re section (service du Dr Pactet), pendant le même laps de temps, nous n'avons pu relever sur 1,650 entrées environ que 13 individus Juifs : ce qui ne donne qu'une infime proportion d'aliénés israëlites.

Nous ne donnons d'ailleurs ces résultats que pour ce qu'ils valent, en faisant observer que cette statistique ne porte que sur une partie des entrées totales d'un seul des asiles du département de la Seine, que la population juive parisienne est très instable et qu'il est très difficile de la déterminer avec exactitude, et que, les registres d'entrée dans les asiles ne mentionnant pas la religion des malades, on ne peut baser des recherches dans ce sens que sur les noms et prénoms plus ou moins

caractéristiques des israëlites ; toutes causes d'erreur dont il faut tenir compte.

Nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. le Dr Marie, recueillir la plupart des observations des malades juifs de son service, et en examiner par nous-même un grand nombre. Ils peuvent se décomposer en trois grands groupes :

Un premier groupe appartient à la dégénérescence caractérisée et aux psychoses diverses qui évoluent sur ce terrain.

Un deuxième groupe beaucoup moins important correspond aux paralysies générales développées chez les individus parvenus à l'âge adulte dans des conditions relativement normales. Toutefois, disons de suite que plusieurs de ces paralytiques offraient un terrain visiblement dégénératif sous-jacent qui nous a paru en quelques cas imprimer à l'évolution de la paralysie générale surajoutée une évolution particulière et atypique.

Le dernier groupe de malades que nous avons rencontrés, ne se composant d'ailleurs que de trois cas, était constitué par des démences tardives compliquant un état organique du cœur dans un cas, et un état d'athérome généralisé dans un autre.

§ I. — Dégénérescence mentale.

Obs. VIII. — We..., célibataire, israélite, entré à Villejuif, dans le service du docteur Marie, en juillet 1904. Ses antécédents héréditaires sont inconnus. Le certificat du dépôt porte : imbé-

cillité, notions restreintes, instruction nulle, excitation et menaces contre les personnes (docteurs Magnan, Legras et Dagonet).

A l'asile de Villejuif, on constate : débilité mentale congénitale très accentuée, incapacité de se diriger et de s'occuper : le malade a une conscience très incomplète de ses actes (il faisait ses besoins dans l'escalier de la maison où il était, etc.). Il présente en outre, malgré son âge, une insuffisance testiculaire caractérisée par un avortement de la puberté ; le système pileux est celui d'un enfant de 15 ans : la voix est eunuquoïde, les organes génitaux ne sont qu'incomplètement développés : le cou est gros, mais il n'y a pas de goître ; pas de tachycardie, rien au cœur. Pas de troubles de la sensibilité ; réflexes normaux. Il y a donc état de puérilisme mental et d'infantilisme physique. Ce dernier se complique d'une adipose considérable.

Poids : 135 kilogr. Taille : 1 m. 68.

Dynamomètre à droite : 40 : à gauche : 37.

Crâne : diam. transv. : 25,7 ; antéro-post. : 19 ; circonf. : 57. Angle facial : 52 ; courbe antéro-post : 30 ; transv. : 29.

Obs. IX. — Lév. . ., Simon, 30 ans, employé de commerce, israélite. D'après les renseignements fournis par son oncle, ce malade aurait une mère nerveuse, tiqueuse, un cousin germain aliéné ; enfin un grand oncle se serait suicidé jeune. Dès son jeune âge il témoigna d'une intelligence précoce et au-dessus de la moyenne ; il était très émotif, se livrant parfois à des violences vis-à-vis de sa famille ; enfin, il aurait toujours eu un caractère simulateur et sournois. Pas de convulsions, pas de masturbation ; aurait été traité à l'âge de 11 ans par le docteur Charcot. A 16 ans, premières crises hystériformes. Après un premier internement, dont nous n'avons pu déterminer la date, il entre une seconde fois à l'asile de Villejuif, en août 1895, pour « dégénérescence mentale avec crises d'agitation et de dépression, idées de persécution et de suicide, violences et menaces à l'égard de son entourage ; son affection aurait débuté il y a 4 ans et il aurait déjà été plusieurs fois traité : Signé : Docteur Dagonet ». Amélioré et calme, on le rend à sa famille qui le réclame, fin septembre de la

même année. Il entre à Villejuif de nouveau en février 1896, toujours pour dégénérescence mentale, idées hypochondriaques, alternatives d'excitation et de dépression et y fait un séjour de 4 mois. En avril 1897, 4[e] admission, nécessitée par divagations incohérentes, hallucinations, menaces envers sa famille et extravagances sur la voie publique ; il est transféré à Charenton en septembre. En novembre 1904, il revient de nouveau, complètement aveugle par suite d'une tentative de suicide (coup de revolver tiré dans la région temporale), avec excitation extrême, conceptions délirantes polymorphes et exagération de la personnalité ; il se croit médecin célèbre, toute la presse de France et de l'étranger va s'occuper de lui. Très excité, il casse les carreaux de l'infirmerie où il était, bat les autres malades, et doit être isolé. Enfin, en octobre 1905, 6[e] entrée à l'asile de Villejuif : dégénérescence mentale, dépression mélancolique, sentiment d'impuissance, préoccupations hypochondriaques, apathie, découragement. Il est encore à l'asile dans le même état en janvier 1907.

Mensurations crâniennes : diam. bipariétal : 33,2 ; diam. naso-occipital : 31 ; circonférence : 56 ; angle facial : 66.

Obs. X. — Gold..., Nathan, âgé de 43 ans, fourreur, né à Berditchew (Russie), entre à Villejuif, le 17 juillet 1906. Pas d'antécédents héréditaires connus. Est atteint de dégénérescence mentale avec dépression mélancolique et idées de persécution ; il a des hallucinations et se livre à des actes extravagants ; avant son admission à l'asile, il fouillait dans les boîtes à ordures et emplissait ses poches de tous les détritus qu'il pouvait trouver. Ne parle pas français mais un mélange d'allemand, de russe, d'anglais et de polonais. Il semble d'ailleurs avoir beaucoup voyagé ; il a parcouru l'Amérique (où il a laissé sa femme et sa sœur) et aurait séjourné à Londres. A été pris en état de vagabondage, et ayant passé à la 8[e] chambre il fut réclamé par le Comité de Bienfaisance israélite.

Dimensions crâniennes : Diam. pariétal : 14,5 ; naso-occipital, 18,4. Angle facial : 60. Circonférence : 53.

Obs. XI. — Edelm..., Bernard, âgé de 51 ans, né à Lak-Voso,

(Russie) est envoyé de Sainte-Anne à Villejuif pour excitation intellectuelle, avec récriminations violentes et idées confuses de persécution ; il prétend qu'un comité israélite doit lui venir en aide et il a causé au siège de ce comité du scandale par ses menaces. A son entrée à l'asile, en mars 1904, il est encore très exalté et refuse tout aliment. Ce malade, qui ne parle pas français, aurait beaucoup voyagé et aurait déjà subi un internement en Amérique il y a 12 ans, pour débilité mentale. Aurait aussi parcouru la Suède avec une voiture de marchandises et se serait fait expulser. Il ne cesse de réclamer son rapatriement auprès de sa famille, à Kowno (Russie). Etant amélioré et plus calme, son rapatriement est accordé en juin 1904.

Obs. XII. — Hir..., Samuel, 32 ans, représentant de commerce, né à Bisheim (Alsace), est envoyé de l'hôpital Rothschild à Sainte-Anne, puis à Villejuif, où il entre le 29 septembre 1906. Antécédents héréditaires et personnels inconnus : à la suite d'un accident indéterminé, a subi l'amputation de la cuisse droite. Le malade est atteint de débilité mentale avec hallucinations auditives et idées de persécution ; il manifeste une dévotion exagérée et émet des plaintes sur la nourriture qu'on lui offre, impure suivant sa religion, et dont il ne veut pas user par crainte d'empoisonnement. Il prétend qu'on se moque de lui parce qu'il est Juif, et qu'on veut lui disloquer son appareil orthopédique.

Mensurations crâniennes : Diamètre pariétal : 29 : naso-occipital : 30. Angle facial : 62. Circonférence : 54.

Obs. XIII. — Kant..., Isaac, 21 ans, né à Worno (Russie), est renvoyé du service du docteur Bouchard (Charité) parce qu'il est atteint d'aliénation mentale et qu'il y a du danger pour les personnes qui l'entourent à le conserver dans cet hôpital. A son entrée à l'asile de Villejuif, en mai 1902, le docteur Marie constate une débilité mentale confinant à l'imbécillité avec préoccupations hypochondriaques, des cauchemars, un léger tremblement des mains, suite probable d'excès de boissons. Confusion dans les

idées, divagations incohérentes, hallucinations. Il est remis au mois d'octobre 1902 à sa famille qui désire le soigner elle-même.

Obs. XIV. — Novod..., Abraham, 48 ans, tailleur d'habits, né à Sébastopol (Russie). Le certificat d'internement porte : est atteint d'exaltation mentale caratérisée par des alternatives d'excitation et de dépression, mutisme, tendances agressives à l'égard de son entourage : cet état s'est produit à l'occasion de recherches sur le problème du *Petit Parisien* (bouteille pleine de grains de blés), problème auquel il mêle la question sionniste. A son entrée à Villejuif, on note de la dépression mélancolique, des hallucinations multiples, des plaintes, des pleurs et de l'excitation par intervalle. Très amélioré au bout d'un mois de séjour, il est remis à sa famile qui le réclame et qui s'engage à le surveiller.

Obs. XV. — Bong.., Hermann, 50 ans, né à Alger, israélite. A déjà été soigné pour débilité mentale, à l'asile de Froidemont (Belgique) d'où il s'est évadé. Est atteint du délire de la persécution et prétend que depuis 4 ans les chrétiens le magnétisent et le persécutent de mille manières, parce qu'il est juif et franc-maçon. Il présente des idées délirantes et confuses ; tantôt on l'a changé en nourrice, tantôt il est Hindou, tantôt il est Stanley. Transféré en février 1906 à La Roche-Gandon (Mayenne).

Obs. XVI. — Gugenh.., Marc, 30 ans, israélite, entre pour la 4e fois à l'asile de Villejuif en juillet 1900. Est atteint de débilité mentale avec perversions instinctives, absence de sens moral et conscience incomplète de ses actes. A été à plusieurs reprises poursuivi devant les tribunaux pour vols et abus de confiance ; dans un rapport médico-légal, le docteur Vallon dit que c'est « un anormal, un insociable et, par suite, un être dangereux ». Trois fois interné déjà, il réussit chaque fois à s'évader, allant dans les stations à la mode Spa, Monaco, Vichy, commettant partout des escroqueries et prenant des noms d'emprunt pour faire des achats qu'il ne paie pas. C'est le type du dégénéré dangereux à perversion instinctive. Il s'évade une 4e fois en août 1900. Trois sœurs bien portantes ; un cousin germain est à Charenton.

Obs. XVII. — Sig... Jacques, 29 ans, israélite, a des crises épileptiformes depuis l'âge de 12 ans. Sa famille les attribue à une frayeur survenue à l'occasion d'une chute que l'enfant fit en jouant dans le bassin des Buttes-Chaumont ; il est possible que cette chute ait pu au contraire être due à une crise. Soigné à diverses reprises à Bicêtre, notamment en 1894, où le docteur Bourneville compte 95 accès chez ce malade du 3 au 21 mars. Amélioré il est transféré à la colonie familiale d'Ainay le Château. Puis il repasse à Villejuif en 1900, où on observe des crises très nettes mais plus espacées dont voici la récapitulation générale depuis l'entrée : en 3 ans, 110 crises oscillant de 1 à 7 par mois, mais en moyenne de 12 à 16 par semestre. Il tombe généralement en arrière, brusquement, le visage congestionné, les yeux convulsés, mais urine rarement et ne se mord pas toujours. Les crises ne durent pas longtemps, ni l'obnubilation consécutive (1/2 heure environ en tout). L'amnésie est limitée à la crise même, avec reprise assez complète de ses facultés ; l'état général est bon ; le malade mange et dort bien : il y a tendance à l'adipose, et un peu d'apathie et de paresse. Le 3e mois de l'entrée à l'asile, s'étant en jouant fracturé les deux malléoles tibiales, et ayant la jambe immobilisée dans un appareil plâtré, des crises plus intenses surviennent, gênant la consolidation et provoquant même lors d'une chute du lit une deuxième fracture du tibia : le maintien prolongé de la jambe dans l'appareil provoqua des crises presque subintrantes. Néanmoins, la consolidation survint, et le malade très amélioré put être évacué à la colonie familiale. L'hérédité nerveuse de ce malade était assez chargée ; son père était sujet à des attaques nerveuses : il avait trois frères du même lit bien portants, plus un mort-né et une sœur morte de méningite ; du côté maternel, une tante aliénée, et trois neveux atteints d'affections cérébrales (?).

Obs. XVIII. — Car... Edouard 38 ans, employé de commerce, israélite entre à Villejuif, en mai 1902 ; c'est son 8e internement. Il est atteint de débilité mentale avec accès délirants et alternatifs d'excitation et de dépression. Cauchemars, hallucinations, tremblement des mains ; alcoolisme greffé sur débilité mentale congénitale. Transféré à la Charité en février 1903.

Obs. XIX. — Mey..., Albert, 29 ans, israélite, journaliste. Entre à Villejuif en mai 1906, pour morphinomanie remontant à plusieurs mois, et dégénérescence mentale. Ce malade prenait jusqu'à 4 grammes de morphine par jour et présente de nombreux abcès de la paroi abdominale. Tremblements, sueurs, insomnie. Il sort en août 1902 complètement sevré de son toxique, et ne présente plus de troubles nerveux d'origine morphinique.

§ II. — Paralysie générale.

Obs. XX. — Taub..., Jacob, âgé de 32 ans ; marié, a une fillette de 6 ans bien portante. Pas d'aliéné dans sa famille. Est envoyé de la Salpêtrière à Sainte-Anne, puis à Villejuif, où il entre le 6 septembre 1906, pour paralysie générale progressive avec idées incohérentes de satisfaction, embarras de la parole, inégalité pupillaire. Il nie tout antécédent d'alcoolisme ou de syphilis.

Obs. XXI. — Bl.. . Camille, israélite, âgé de 43 ans ; est envoyé le 7 mai 1903 à l'asile de Villejuif, avec le diagnostic de paralysie générale progressive. Marié, a un fils déséquilibré de 16 ans, devenu, au dire de la mère « un anarchiste actif ». Le malade aurait eu la syphilis 10 ans avant l'entrée. Il présente tous les signes d'une paralysie générale progressive à rémissions passagères. Mort le 22 février 1905.

Obs. XXII. — Sch..., Samuel, marchand de meubles, entre à l'asile de Villejuif, dans le service du docteur Marie, le 22 juillet 1902. Il présente des convulsions épileptiformes, de l'insomnie, de l'embarras de la parole, de la perte de la mémoire, des délires passagers, des idées de persécution et des manies contradictoires. De plus, troubles oculo-pupillaires ; euphorie par instants. Il aurait eu la syphilis il y a 24 ans. Le 29 juillet, sa famille le réclame et le place dans une maison de santé privée.

Obs. XXIII. — Nusb .. Isaac, âgé de 38 ans, ingénieur-chimiste, né à Varsovie, entre à Villejuif, dans le service du docteur

Marie, le 19 juillet 1902, pour paralysie générale ; il avait d'ailleurs déjà fait deux séjours dont un de 4 mois dans ce service pour la même raison. Aucun antécédent personnel ou héréditaire. Il présente de l'excitation maniaque, un léger embarras de la parole, de l'inégalité pupillaire, des idées de grandeurs ambitieuses et incohérentes. « Il est le premier chanteur du monde ; il a du génie ». Parfois, dépression mélancolique et inertie. Amélioré et calme il peut être rendu, le 17 septembre 1902, à sa famille qui le réclame et s'engage à le rapatrier.

Obs. XXIV. — Mar.. . Lucien, Israélite, 47 ans, marchand ambulant. Entre à Villejuif, le 8 octobre 1902, pour agitation et troubles hypochondriaques qui le rendaient dangereux pour lui-même et pour son entourage. Pas d'antécédents spécifiques. Mouvements choréiformes, surtout du côté droit : inégalité pupillaire, embarras de la parole et troubles de l'écriture datant depuis 6 mois environ. Croyait que sa femme voulait l'empoisonner, et ne buvait pas ; a même présenté des idées de suicide. Parésie vésicale persistante durant plusieurs mois, qui nécessita des cathétérismes. Affaiblissement marqué, gâtisme, malpropreté croissante. Mort le 17 février 1905.

§ III. — Démence tardive.

Obs. XXV. — Mar... Jacques, israëlite, âgé de 70 ans, marié, sans profession, entre à Villejuif le 5 septembre 1901. Il présente un affaiblissement des facultés intellectuelles, de l'insomnie, de l'anxiété, de l'aphasie et du bredouillement par intervalles. C'est un alcoolique probable ; il a des hallucinations, de l'excitation pendant laquelle il se livre à des actes et propos incohérents, le faciès tiré, le teint subictérique et de la faiblesse des membres inférieurs. Il présente en outre du tremblement musculaire, spécialement de la langue. Enfin, il a une affection organique du cœur. Mort le 13 septembre 1902.

Obs. XXVI. — We .. Gustave, 62 ans, journalier, israélite. N'aurait marché qu'à 9 ans; présente deux pointes de hernie, et une double subluxation du radius. Entre à Sainte-Anne le 16 décembre, d'où on le transfert à Nanterre, puis à Villejuif, pour affaiblissement intellectuel, troubles hypochondriaques et idées de persécution avec excitation passagère. Il se croit la proie d'insectes et de vermines, poux, puces, etc .. qui le dévorent intérieurement et extérieurement. Le 7 février 1905, il ne présente plus aucun délire et peut être mis en liberté.

Obs. XXVII. — Spir . , Samuel, âgé de 67 ans, née à Odessa, israélite, a épousé la fille de son frère ; il a 2 fils et 3 filles tous bien portants. Entre à Sainte-Anne, le 20 avril 1904, d'où on l'envoie à Villejuif. Atteint d'affaiblissement intellectuel et sénile, et d'excitation à la suite d'un long voyage (Varsovie à Paris) et du changement de milieu Perte de la mémoire des faits récents : ne sait plus où il habitait à Paris où il était depuis quelques mois à la charge de sa fille aînée. Dépression mélancolique avec alternatives d'excitation ; il s'est livré à des actes inconsidérés dans l'hôtel où il était logé, criant, gesticulant, courant après les femmes, etc... Au bout de 3 mois de traitement à Villejuif, il est rendu à sa famille qui le réclame et s'engage à le soigner.

CHAPITRE IV

Considérations générales sur la pathologie nerveuse des Juifs.

Comme nous venons de le voir par l'étude qui précède, le Juif, pour employer l'expression de M. Leroy-Beaulieu (1), est le plus nerveux et le plus moderne des hommes. « Il est, en quelque sorte, par ses maladies, en avance sur ses contemporains ; il les précède dans la voie périlleuse où l'excès de la vie intellectuelle ou passionnelle et l'incessant aiguillon de la concurrence pousse la société. La bruyante armée de psychopathes et névropathes fait tant de recrues parmi nous que sur ce point les chrétiens ne tarderont pas longtemps à rattraper le Juif ».

Et d'abord, comment expliquer l'excessive fréquence des troubles nerveux chez les Juifs ? On a dit que ceux-ci étaient prédisposés aux maladies modernes, notamment à l'hystérie et à la neurasthénie. Quels en sont les motifs ? Nous allons les exposer brièvement ; auparavant, qu'il nous suffise de faire remarquer qu'il n'existe pas de « pathologie juive », mais une « pathologie des Juifs », et cette pathologie découle, logiquement, de la place qu'on leur a faite dans le monde. Nous ne nous préoc-

(1) Leroy Beaulieu. Les Juifs et l'antisémitisme. *Revue des Deux-Mondes*, Paris, 1891, 15 février, 1er mai, 15 juillet.

cuperons de l'organisation israélite qu'au point de vue de ses conséquences pathologiques sans nous soucier du lieu d'origine des Juifs. En France, de nos jours, les Israélites tendent un peu à se rapprocher de nos mœurs, à rentrer dans les rangs, il n'en est pas de même dans les autres pays où ils vivent absolument à part (1). Nous voulions mettre ce fait en lumière, attendu qu'il a son importance.

Surmenage. — Le peuple Juif, de par ses fonctions et ses aptitudes, subit à merveille tous les mauvais effets de la vie, surmenant et exagérant ses facultés émotives et intellectuelles ; il en résulte que ces accidents ont été transmis à la descendance. Représentant de l'esprit moderne, il en porte les plaies. A chaque nouvelle génération, la vitalité nerveuse de la race s'est amoindrie et nous trouvons que la plupart des maladies nerveuses se rencontrent plus fréquemment chez les Juifs.

C'est ainsi que M. Lagneau attribue la fréquence des névroses et des psychoses chez les Juifs « moins à leur race qu'à leur vie urbaine, à leurs préoccupations commerciales, à leurs préoccupations cérébralement laborieuses ». Ils subissent les conséquences mentales d'une tension intellectuelle constante. De plus, dans les temps d'exil, de dispersion et de persécution, les Juifs égarés se ravivaient pour un temps à l'air des montagnes, des

(1) « On a remarqué, que les différences biologiques, entre Juifs et chrétiens, vont en diminuant à mesure qu'on avance de l'Est à l'Ouest, des pays où les Juifs vivent isolés aux pays où ils se mêlent aux autres habitants. » Leroy-Beaulieu. *Israël chez les nations*, p. 183.

Remarquer également dans les observations qui précèdent l'énorme proportion de juifs, russes, polonais, roumains, etc...

champs et des forêts. Ils avaient besoin de ce contact avec la nature comme correctif de leurs dispositions aux névroses. Les sports leur étaient d'autant plus nécessaires, dans les temps anciens, qu'ils n'étaient pas distraits par les émotions artistiques que leur religion et leurs coutumes leur interdisaient en partie ; leur aptitude aux arts plastiques était atrophiée par suite de leur dogme ; leurs plaisirs étaient très restreints et ils étaient exclus des fêtes et réjouissances publiques.

On trouve encore une autre cause de surmenage nerveux, chez les Juifs, dans la répétition trop fréquente des rapports sexuels.

Longévité. — Comment expliquer la longévité remarquable des Juifs ? Certains auteurs l'attribuent à une mortalité plus faible, d'autres estiment que les mariages précoces empêchent le libertinage chez les jeunes gens et leur permet de jouir, plus longtemps, de l'influence conservatrice du mariage. De tous temps, il a été attribué à la race juive une sorte de force congénitale qui la préserverait des influences néfastes du climat, du sol, des mauvaises conditions hygiéniques, morales et économiques des pays où elle vit : les Juifs jouiraient donc d'une vitalité supérieure, inhérente à leur race, qui se serait conservée intacte à travers les siècles, par suite d'une absence à peu près complète de croisements, et qui expliquerait, en quelque sorte, leur longévité. Cependant, les raisons les meilleures nous semblent celles qu'on peut tirer : 1° de leur genre de vie, 2° de leur genre de profession.

Par leur religion qu'ils pratiquent scrupuleusement,

les Juifs sont à l'abri des maladies parasitaires : de plus, la sobriété et la tempérance qu'elle leur a inculquées leur permet d'échapper à une des causes les plus puissantes de débilité.

Il est à remarquer que les Juifs sont presque tous commerçants ou industriels et qu'ils occupent rarement des postes dangereux.

De plus, le suicide est à peu près inconnu chez eux.

Mariages consanguins. — Les Juifs se marient entre eux ; aussi, suivant quelques auteurs, cette fréquence des mariages consanguins serait une des causes principales de la dégénérescence du système nerveux.

Fodéré, en 1813, soutint que les mariages consanguins donnent les résultats les plus fâcheux. « Indépendamment « de l'intérêt des mœurs », dit-il, « rien ne détériore « autant l'espèce humaine que les mariages dans la même « famille. M. de Paw rapporte, avec justesse, d'après un « auteur portugais, que les nobles de ce pays ne pou- « vaient s'unir qu'entre eux, pour conserver la pureté du « sang, sont presque tous devenus stupides. Les événe- « ments prouvent assez, aux moins clairvoyants, combien « sont aujourd'hui différents de leurs pères, les descen- « dants de ces fiers guerriers qui, jadis, ont asservi le « monde. J'avais surtout fait cette observation parmi les « Juifs d'Italie. Comme ils étaient, dans le temps où je « les ai vus, très religieux observateurs du précepte de « préférer, pour le mariage, les parents aux étrangers, il « me parut, par la comparaison de ce qui arrive aux ani- « maux domestiques, pouvoir attribuer, à cet usage, l'état

« rabougri de plusieurs d'entre eux et les infirmités nom-
» breuses dont ils étaient affligés ».

Comme malformations imputables aux mariages consanguins, plusieurs auteurs ont cité le rachitisme, les convulsions infantiles, l'hydrocéphalie, l'icthyose, le pied bot (Lannelongue) ; mais ce sont là de simples constatations non appuyées sur des chiffres ; la surdi-mutité congénitale a été la plus étudiée ; la rétinite pigmentaire congénitale, l'hystérie, l'épilepsie, l'idiotie sont fréquentes.

Sans être de l'opinion des anticonsanguinistes qui prétendent que le seul fait de se marier entre parents amène de mauvais produits, même si les parents sont exempts de toute tare, la consanguinité, pensons-nous, peut certainement donner de mauvais résultats, mais de là à croire qu'elle puisse créer, à elle seule, les affections nerveuses qui nous occupent, il y a loin. Si, dans certains cas, l'erreur a pu être commise, c'est que l'on n'avait pas songé à l'*hérédité par transformation*. Aussi ne saurait-on, lorsqu'il s'agit de ces questions de consanguinité, examiner, avec trop d'attention, l'état des parents, d'autant que ceux-ci, issus d'une souche commune, risqueraient fort de présenter des tares identiques qui, minimes chez eux et d'apparence insignifiante, s'exagèrent chez le descendant qui le reçoit de deux sources à la fois. Et si les observations de Devay (1), de Bourgeois (2), de Séguin, de Périer qui ont rapporté de nombreux exemples de mariages consanguins sans tares nerveuses ni scrofuleuses chez les descendants, ne suffisaient pas à prouver

(1) *Gaz. hebd.*, 1860 et 1862.
(2) Thèse Paris, 1850.

l'innocuité de ces sortes d'unions lorsque les conjoints sont parfaitement sains, la preuve en serait faite par les résultats qu'ont obtenu les éleveurs dans la recherche des meilleures races domestiques.

La célèbre race de bœuf Durham fut créée par un taureau qui, pendant seize années, féconda ses filles et ses petites-filles ; il est vrai que pendant les dix-sept ans qui suivirent, on fut obligé de réintroduire trois fois du sang nouveau dans le troupeau pour relever la fécondité qui s'amoindrissait. De même, les plus fameux chevaux qui firent souche de coursiers célèbres étaient issus de consanguins.

La race de moutons mérinos soyeux ou de Mauchamps, provenait d'un bélier qui offrait cette particularité et féconda sa mère, sa fille et d'autres brebis. Taut que l'accouplement se fit avec des brebis quelconques du troupeau, on n'obtint que très peu de sujets à toison soyeuse.

Citons encore les poules de Darthing obtenues par l'accouplement de volailles consanguines.

On voit donc qu'en zootechnie, la consanguinité ne donne pas, nécessairement, de résultats fâcheux, mais a réussi à fixer des caractères qui, sans cela, eussent été fugitifs et a permis de créer des races. Ceci prouve que le seul effet de la consanguinité est d'exalter les caractères des parents ; lorsque ceux-ci présentent une tare quelconque, elle s'exagère chez les descendants.

Il existe encore un autre facteur qui, dans cette question de consanguinité, joue un rôle important et peut donner le change sur la véritable interprétation des faits, c'est *l'influence du milieu*.

Il est une loi généralement admise par tous les zootechniciens, par les agriculteurs, c'est que le milieu prime l'espèce ; *l'influence des ambiances extérieures passe avant les influences héréditaires.*

Ce fait vrai pour les animaux domestiques et les plantes, l'est également pour l'homme.

Chez les Juifs qui présentent le plus grand nombre de tares arthritiques et nerveuses, c'est plus encore par suite du genre de vie commune au plus grand nombre d'entre eux que par suite de l'hérédité consanguine que se transmettent ces tares pathologiques. Comme le dit, en effet, le professeur Bouchard, les Juifs sont tous citadins ; cette race excelle dans le négoce et dans la banque ; leur hygiène est celle des gens de ville avec cette aggravation que la nature particulière de leur commerce les prive, à un plus haut degré, de l'air, de la lumière, de l'exercice. Enfin, ces influences héréditaires ne sont pas corrigées chez eux par la fréquence de croisements entre gens de la ville et gens de la campagne. Ils se marient exclusivement entre eux et, du côté paternel, comme du côté maternel, le Juif reçoit en naissant les influences héréditaires accumulées qui aboutissent aux maladies qu'engendrent la nutrition *retardante*, et en particulier le diabète.

En résumé, nous pouvons considérer la consanguinité comme n'ayant, par elle-même, aucune influence bonne ou mauvaise sur la genèse des névroses ou des maladies mentales. Si les conjoints sont de bonne souche et appartiennent à une famille exempte de tares, leurs produits seront excellents. Mais il n'en sera pas de même si la souche commune est défectueuse ; dans ce cas, le père

et la mère associent leurs tares originelles et c'est la raison pour laquelle les descendants des consanguins présentent souvent, soit des malformations congénitales (surdi-mutité, développement cérébral incomplet), soit une prédisposition particulière aux affections nerveuses. La fréquence des stigmates de dégénérescence dans certaines races (Israélites) ou certaines familles (familles princières) s'explique de la sorte.

Persécutions. Isolement. — En somme le type juif ne s'est perpétué et n'a conservé ou même acquis certains caractères distinctifs que grâce à l'isolement dans lequel les haines religieuses des autres races ont forcé les Juifs à vivre.

Il est même à croire que, depuis longtemps, il n'y aurait plus de type juif si les Israélites n'avaient pas été, partout, persécutés. Ce sont les persécutions qui leur ont permis de perpétuer leurs caractères acquis, et c'est à elles qu'ils doivent aussi les qualités intellectuelles qui les distinguent et la supériorité évidente qui les fait réussir, mieux que les autres, dans toutes les carrières libérales et intellectuelles. Comme le dit fort bien Leroy-Beaulieu dans son étude sur l'Antisémitisme, ce n'est ni à ses origines orientales, ni à sa conformation anatomique qu'il convient d'attribuer cette prédominance et cette exagération du système nerveux chez le Juif ; c'est encore à son genre de vie séculaire et à ses conditions d'existence, à la vie urbaine et sédentaire constamment troublée par des persécutions et des lois d'exception, au défaut d'exercices physiques, à l'affaiblissement du sys-

tème musculaire, aux émotions et aux soucis des professions exercées par ses pères.

Pendant des siècles, il a dû ses moyens d'existence moins à ses bras qu'à sa tête. Aucun être humain n'a dû s'ingénier à ce point pour vivre. Aujourd'hui même en tels pays, en Russie par exemple, il ne réussit à soutenir sa misérable existence que par un miracle de volonté et d'industrie ; il suffit d'ailleurs de consulter les statistiques pour voir l'énorme fréquence des névroses et troubles mentaux chez les Juifs des régions de l'Est où des lois d'exception encore en vigueur les forcent à vivre groupés et isolés au milieu d'individus d'autre race. En certains pays, aux Etats-Unis par exemple, la distinction entre Juifs et Chrétiens, et les caractères particuliers aux deux races s'effacent rapidement : ils s'effaceront de jour en jour.

Enfin, comme le dit Lombroso « si l'antisémitisme cessait, le Juif disparaîtrait peu à peu avant 5 ou 6 siècles, ne laissant qu'un petit nombre d'orthodoxes dans quelques pays barbares et éloignés » (1).

(1) Lombroso. *L'antisémitisme*, p. 98.

CONCLUSIONS

De l'ensemble de ce travail nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1° L'étude clinique de la pathologie nerveuse et mentale des Juifs n'existe pas encore ; et tous les travaux que nous avons consultés sur ce sujet ne sont établis que sur des statistiques dressées dans les services et asiles.

2° Les Juifs semblent être peu sujets aux lésions organiques du cerveau et de la moelle.

3° Par contre, les lésions fonctionnelles du cerveau et de la moelle, notamment les névroses (surtout l'hystérie et la neurasthénie) et les psychoses se rencontrent très fréquemment chez les Juifs, et dans des proportions plus fortes que chez les autres peuples.

4° Les névroses des Juifs ne semblent pas présenter de caractères spéciaux et les symptômes observés sont ceux qui sont décrits chez les auteurs.

5° Quant aux troubles mentaux, ils paraissent offrir un pronostic plus sombre chez les Juifs. En tout cas, ils sont prédisposés à la folie et à la paralysie générale.

6° Il semble que l'on puisse rattacher ces prédispositions à certains caractères de la race tenant à la consan-

guinité fréquente des mariages, aux professions commerciales et intellectuelles vers lesquelles elle s'oriente le plus souvent, à son genre de vie dans les agglomérations et au surmenage cérébral et psychique qui en est le corrollaire. Peut-être pourrait-on dire que les persécutions auxquelles la race fut en butte de tous temps, et l'isolement dans lequel les Juifs furent tenus de vivre, sont les deux causes essentielles qui dominent cette étiologie.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Andriezen (W.-L.). — *Insanity and race decay Hospital*, London, 1905, XXXIX, 145-147.

Azam. — Les maladies nerveuses chez les Juifs. Entre la folie et la raison : les toqués. *Revue scientifique*, Paris, 1891, XLVII, 613-621.

Borchard (M.). — *L'hygiène publique chez les Juifs ; son importance et sa signification dans l'histoire générale de la civilisation.* Paris, 1865, 80.

Baudouin (M.). — Jésus médecin et la médecine des Esséniens. *Gaz. méd. Paris*, 1903, 12e s., III, 157-159 : 165-167.

Bruzon (Paul). — *La médecine et les religions.* Th. Paris, 1904. J.-B. Baillière et fils, in-12°, 380 p.

Binet-Sanglé (C.). — Le prophète Samuel. *Revue de l'hypnot. et psychol. physiol.* Paris, 1904, 5, XIX, 152-156.

— Psychol. des dégénérés : les dégénérés mystiques. *Arch de neur.* Paris, 1905, 2e s., XIX, 366-379.

Beugnies. — Ablutions et bains chez les Sémites. *Janus*, Amst. 1896, I, 202-215.

— *Archéologie médicale de l'Egypte et de la Judée.* Liège, 1892, 8°. 2e fascicule, p. 93.

Bouchard (C.). — La maladie de Job. *Gaz. hebd. de Méd.*, Paris, 1867. IV, 593-599.

Blumenthal (M.). — The sanitary and dietetic laws of the Hebrews as related to medecine. *New York M. J.*, 1859, 3e s. VI. 339-357.

Bitting (W.-C.). — Biblical medicine. *Tr. New York. M. Ass.*, 1891, VIII. 367-390.

Béguin (E.). — Lettres messines sur quelques médecins juifs. Exp. de trav. de la Soc. des Sciences méd. de la Moselle, 1843, Metz, 1844, 55-83.

Baloff (A.). — Medicine among the Jews in the early centuries of Christianity. *Med. Bessiada Voronez*, 1900, XIV, 469-471.

Benedikt (M.). — The insane Jew : an open letter to Dr Beadles. *J. Ment. Sc. Lond.*, 1901, XLVII, 503-509.

Beugnies. — La médecine dans les livres juifs. *Gaz. méd. de Liège*, 1890, 1, III, 553-556.

Bertin-Sans. — Article Hygiène. *Dict. Dechambre*, p. 762-767.

Beadles (C.-F.). — The insane Jew. *J. Ment. Sc.* London, 1900, XLVI, 731-737.

Binet-Sanglé. — *Les prophètes juifs. — Etude de psychologie morbide (des origines à Elie)*. Paris, 1905, in-18, 324, p. Dujarric et Cie.

— Le prophète Elie. *Arch. d'anthrop. crim.*, Lyon et Paris, 1904, XIX, 161-209.

Boudin. — Sur l'idiotie et l'aliénation mentale chez les Juifs d'Allemagne. *Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1863 (6 août), IV, 386-388.

Béraud (A.-L.-J.). — *Etude de pathologie comparée. Essai sur la pathologie des Sémites*. Th. Bordeaux, 1897.

Burrell (D.-R.). — The insane kings of the Bible. *Am. J. Insam.* Utica, New-York, 1893, 4, I, 493-504.

Boudin. — *Traité de Géographie et de statistiques médicales*, t. II, ch. IV, art. 4, p. 141. Paris, Baillière, 1857, 2e vol. 8°, 575 et 744 p.

Beugnies. — Le bégaiement dans la Bible. *Trib. méd.* Paris, 1896, XXVII, p. 762.

Brosius-Sayn. — Die Psychose der Juden. *Allg. Ztschr. f. Psychiatr., etc.*, Berlin, 1903, LX, 269.

Binswanger. — *Die Epilepsie*, Wien, 1899, p. 174.

Carcassone (D.). — *Essai historique sur la médecine des Hébreux anciens et modernes*, Montpellier et Nîmes, 1815, 8°, 83 p. (Paris 1816 ?). Th. de Montpellier de 1811.

Carmoly (E.). — *Histoire des médecins juifs anciens et modernes*. Bruxelles, 1844, 4°.

— Histoire des médecins juifs. *Bull. méd. belge*, Bruxelles, 1840, 247-271 ; 304-334 ; 1841, n. s., I, 91.

Cordier (H.). — Les Juifs en Chine. *Anthropologie*, Paris, 1890, I, 547-551.

Charcot. — Névropathies chez les Juifs. *Leçons du mardi de la Salpêtrière*, Paris, 1889, t. II, p. 11 (Voir p. 347-363).

D'Alméras (Henri). — *Le mariage chez tous les peuples*, Paris, 1904, Schleicher, in-12, 2e édit., 200 p.

De la Fontaine (F.-L.). — Ueber die polnischen Juden ; ihre Lebensart und gewöhnlichen Krankheiten In his : *Chir. med. Abhandl.*, 8°. Breslau u-Leipzig, 1792, 145-155.

Elstein (W.). — *Die Medicin im neuen Testament und im Talmud*, Stuttg., 1903, 8°. F. Enke, 345 p.

Elkind (A.-D.). — Eine Notiz über die Schädel aus den jüdischen Katakomben in Rom. *Arch. f. Anthrop.*. Bruschwg., 1903, XXVIII, 383.

Englander (M.). — *Die auffalend häufigen Krankeitserscheinungen der jüdischen Rasse*, Wien, 1902, in-8.

Féré (Ch.). — *La famille neuropathique*, Paris, 1894, p. 105, in-12°.

Fletcher Beach. — *Annual meeting of the med. psych. Assoc. Lond.*. 1900.

Fishberg (M.). — *Physical anthropology of the Jews* ; — I. The cephalic index ; — II. Pigmentation. *Am. Anthrop.*, Wash., 1902, IV, 684 : 1903, V, 89.

— The comparative pathology of the Jews. *New York Med. Journ.*, 1901, LXXIII, 537, 576.

Guéneau de Mussy (N.). — Etude sur l'hygiène de Moïse et des anciens Israélites. *Union méd. Paris*, 1885, 3 s.. XXXIX, 25 ; 49 ; 85.

Guardia (J.-M.). — Préceptes de Moïse touchant l'hygiène. *Gaz. méd. de Paris*, 1865, 3 s., XX, 657-660.

Gilles de la Tourette. — *Traité de l'hystérie*, Paris, Plon, 1895, 2 vol. 8°.

Geoffroy (J.). — Les sciences médicales chez les Hébreux. *Union méd.* Paris, 1880, 3 s., XXX, 697-757-769.

Hubbard (S.). — Sexual hygiene of the Hebrews. *Med. Summary*, Phila., 1905, XXVII, 298-300.

Hubertz (A.-M.). — Die Rassenabstammung der Juden. *Polit. anthrop. Rev.*, Eisenach, u. Leipz, 1904, III, 189-191.

Hirschl. — Zur Ætiologie der progressive Paralyse. *Jahrbüchr. f. Psychiatrie*, t. XIV, p. 889.

Hoppe (Hugo). — Krankheiten und Sterblichkeit bei Juden und nicht-Juden Mit besorderer. *Berücksichtigung der Alkcholfrage*, Berlin, 1903, S. Calvarg et Cie, in-8°, 94 p.; — Hervorragende Aerzte aus der Talmudischen Epoche. *Wien. med.* Wochenschr., 1879, V, 177.

Hamonic (P.). — Des maladies vénériennes chez les Hébreux à l'époque biblique. *Ann. de Dermat. et syph.*, Paris, 1886, 2 s., VII, 511, 660 : 2 s., VIII, 386.

Hardy. — Sur la pathologie de la race juive. *Bull. Acad. de méd.*, Paris, 1891, 3 s., XXVI, 338.

Hyde (F. G.). — Notes on the Hebrew insane. *Proc. Am. Med. Psychol. Ass.* (Utica, N. Y.), 1901, VIII, 133-137 ; — Idem : *Am. J. Insan. Baltimore*, 1901-2, LVIII, 469-471.

Israels (A.-H.). — Beiträge zur talmudischen Medizin. *Janus*, 1847, II, p. 330-352, Breslau.

Imber (N.-H.). — The medical science of the Talmud. *Denver M. Times*, 1900, XIX, 513-514.

Irwel (Laurence). — Are consanguineous marriages injurions to the race? *Phila. M. J.*, 1900, 21 et 28 juillet.

Jacques (V.). — Les origines ethniques des Juifs. *Bull. Soc. d'anthrop. de Brux.*, 1893-4, XII, 153.

— Discussion de la commission de M. Jacques sur le type anthropologique des Juifs. *Bull. Soc. d'antrop. de Brux.*, 1893-4, XII, 233-239.

James (C.). — *Les hallucinés et les hallucinées de M. Renan ; appréciation médicale de son livre des Apôtres*, Paris, 1856, 16° ; — Extrait de la *Gaz. de France*, Paris, Dubuisson, 1866, 30 p.

Kraepelin. — *Lehrbuch der Psychiatrie*. Leipzig, 1896, p. 81.

Kirchoff. — *Lehrbuch der Psychiatrie*, 1892, p. 34.

Krafft-Ebing — *Lehrbuch der Psychiatrie*. Stuttgart, 1888, p. 157.

Kretzmer. — Ueber anthropologische, physiologische, pathologische Ergenthümlichkeiten der Juden. *St-Petersb. med. Wochenschr.*, 1901, p. 231.

Lagneau (G.). — Remarques à propos du dénombrement de la population sur quelques différences démographiques présentées par les catholiques, les protestants et les juifs. *C. r. Acad. des Sciences morales et politiques*, Paris, 1882.

Lagneau. Sur la race juive et sa pathologie. *Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1891, 4. s., II, 539, 556.

Lilienthal (S.). — *Die jüdischen Aerzte ; Eine historische Skizze.* München, 1838, 80.

Landau. — *Geschichte der judischen Aerzte.* Berlin, 1895, S. Karger, 144, p. 80.

Leroy-Beaulieu (Anatole). — Les Juifs et l'antisémitisme. *Rev. des Deux-Mondes*, Paris, 1891, 15 février, 1er mai, 15 juillet.

Lombroso (C.). — La pazzia nei tempi antichi e nei moderni. *Arch. di psichiat, etc.*, Torino, 1895, XVI. 404-435.

— *L'antisemitisme*, traduit par Marie et Hamel.

Lautenschlüger (J.-H.). — *De Medicis veterum Hebraerum.* Schleitz, 1786, 8°.

Levy (M.). — De la vitalité de la race juive en Europe. *Ann. d'hyg.* Paris, 1866, 2e s., XXV, 359-382 ; — Mortality among Jews. *Brit. M. J.* London, 1905, II, 734.

Moses Maimonides — (Abu Amrân Musa Ben-Meinum). *Hygiène israélite. Principes de la santé morale et physique de l'homme.* Traduction française par M. Carcousse. Alger, 1887, 8°.

Meige. — *Le Juif-Errant.* Th. de Paris, 1893,

Morselli (Enrico). — *Intorno al munero e alla distribuzione geoprafia delle frenopatie in Italia.* Milano, 1886. p. 77.

Mead (Rich.). — *Abhandl. von den Merkwürdigsten, deren in d. H. Schr. gedacht wird besond. v. d. dämonischen Krankheiten.* Leipz., 1749, in-8°.

Mickle. — *Annual meeting of the med. psych. Assoc.* Lond., 1900.

Notowitch (Nicolas). — *La vie inconnue de Jésus.* Paris, Ollendorf, 1900, nouv. édit.

Oppenheim (H.). — *Lehrbuch der Nervenkrankheiten*, Berlin, 1894, p. 636.

Oppler. — Einiges aus der altjüdischen Medicin. *Deutsches Archiv f. Gesch. der Med.*, Leipz., 1881, IV, 62-67.

Oefela. — Die pneumatische Anschanung des Jahwisten und humorale Anschanung des Elohisten in der Genesis. *Prag. med. Wochenschr*, 1900, XXV, 112-114.

Pilcz (A). — Geistesstörungen bei den Juden. *Wien. klin. Rundsch.*, 1901, XV, 888, 908 ; — Traduit dans les *Ann. méd. psychol.*, Paris, 1902, 8 s., XV, 5-20.

— Beziehungen zwischen Paralyse und Degeneration *Monatsschr. f. Psychiat.* 1899, VI, 1.

— *Ueber periodische Gistesstörungen* Iena, 1901, p. 18.

Piory. Médecine des Hébreux. *Dictionn. de Sc. med.*, Paris, 1819, XXXI, 397-412.

Poesch (L.). Die Ansichten der alten Hebräer über Geisteskranke und Irsinssfälle. *Oesterr. ärtzl. Vereinszty.*, Wien, 1882, VI, 180, 188.

Povsechna. Pathologie générale et spéciale des Juifs. *Casop. lek. cesk.*, v. Praze, 1905, XLV, 177, 228.

Preuss (J.). — Materialen zur Geschichte der Alten Medicin ; die Organe

der Bauchhöhle nach Bibel und Talmud. *Allg. med. Centr. Ztg.*, Berl., 1898, I. XVII, 490, 502, 514, 525, 538, 551, 564, 575.

Preuss (J.). Waschungen und Bader nach Bibel und Talmud. *Wien med. Wchnschr.*, 1904, I. IV, 83, 137, 185, 327, 397, 439.

— Biblisch-talmudische Pathologie und Therapie. *Ztschr. f. klin. Med.*, Berl., 1902, XLV, 457-489.

— Die Mundhöhle und ihre Organe nach Bibelund Talmud. *Deutsche med. Ztg.*, Berl., 1897, XVIII, 143, 151, 169.

— Materialen zur Geschichte der biblisch. Talmudischen Medicin : Die Erkrankung in der Haut. *Allg. med. Centr. Ztg.*, Berl., 1903, I. XXII, 431, 455, 474.

— Der Arzt in Bibel und Talmud. *Virchow's Arch. f. Path.*, Berlin, 1894, CXXXVIII, 261-283.

— Das Auge und seine Krankheiten nach Bibel und Talmud eine historisch-Studie. *Wien. med. Wensch*, 1896, X, I. VI, 2151, 2201, 2245, 2295, 2341, 1897, X, I. VII, 38, 79, 121.

— Der Arzt in Bibel und Talmud, eine Historische Studie. *Arch. f. path. Anat.*, Berlin, 1894, CXXXVIII, 261-283.

Pyasetski (A.-A.). *Medecine according to the Bible and Talmud.* Pt. 1, St-Pétersb., 1903 ; Altshuler, nº 2, 8°, p. 93-203.

Rittmann (A.). Die talmudischen Medizin in Mittelalter. *Allg. Wien. med., Ztg.*, 1868, XIII, 123-131.

— Moses und die Volskrankeiten seiner Zeit. *Allg. Wien. med. Ztg.*, 1867, XII, 41, 49.

Reuss. *Les prophètes*, traduit de l'allemand. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876.

Ryazanski (M.-A.). Des maladies qui surviennent chez les Juifs et en particulier, de la fréquence des maladies mentales et nerveuses chez eux. *Vracht. Gaz.* St-Pétersb., 1902, IX, 438-442.

Rabbinowicz (J.-M.). *La Médecine du Thalmud ou tous les passages concernant la médecine. Extrait des 21 traités du Thalmud de Babylone.* Paris, 1880, 80.

Rabbinowicz. *Principes de Schehitah et de Terephah au point de vue médical.* Paris, chez l'auteur : 63, rue de la Seine.

Rosenbaum (S.). A contribution to the study of the vital and other statistics of the Jews in the Unided Khigdom. *J. Roy. Statist. Soc.*, London, 1905, LXVIII, 526-562.

Ruppin (Arth.). *Die Juden der Gegenwart. Ein Svzialvissenschaftliche Studie.* Berlin, 1904, 8°, 302 p.

Rollet (J.). Nouvelles conjectures sur la maladie de Job. *Ann. Soc. méd. de Lyon.* 1867, 2. s. XV, 8-41 ; XIX, 123, 167, 184.

Reiss. De l'hygiène morale et physique chez les anciens Hébreux. *Santé Brux.*, 1852-3, IV, 39, 50, 79.

Reinach (Théodore). *Histoire des Juifs depuis l'époque de leur dispersion jusqu'à nos jours.* Paris, 1884, ch. XII, paragraphe 3, p. 198.

Rogers (F.-A.). Reply to « Medicine among the ancient Hebrews ». *Alkaloid Clin.*, Chicago, 1899, VI, 90-92).

Robert (U.). *Les signes d'infamie au moyen-âge : juifs sarrasins, hérétiques, lépreux, cagots et filles publiques*, Paris, 1891, in-12.

Rabaud (E.). Les stigmates anatomiques de la dégénérescence mentale, *Revue de l'école d'anthrop. de Paris*, 1904, XIV, 33-49.

Rèthoré (F.). *Sciences des religions du passé et de l'avenir, du judaïsme et du christianisme*, Paris, A. Pédone, 1894, 8°, p. 152.

Stéphan (B. H.). Sterfle en ziekten bij Joden en niet-Joden. *Nederl. Tijdschr. v. Geneesk.* Amst., 1904, 2, r., XL, d. 1631-1654.

Silvagni (L.). La patologia comparata negli Ebrei. *Riv. crit. di Clin. med.*, Firenze, 1901, II, 618.

Singer (Heinrich). *Allgemeine und spezielle Krankheitslehre der Juden*, Leipz., 1904, 8°, 145 p. B. Konegen.

Steinschneider (M.). Schriften über Medicin in Bibel und Talmud und über judische Aerzte. *Wien. klin. Rundschau*, 1896, X, 433, 452.

Sée (G.). Sur la race juive. *Bull. Acad. de méd.*, Paris, 1891, 3, s. XXVI, 238-243.

— Hygiène et doctrines réelles des Juifs. *Méd. moderne*, Paris, 1891, II, 641 ; *Acad. médecine*, 1er sept. 1891.

Schwob (Al.). *Essai sur la médecine légale chez les Hébreux*. Thèse Strasbourg, 1861.

Silva Telles. La dégénérescence des races humaines. *Congr. internat. d'anthrop.*, 1900. Paris, 1902, 496 ; — *Idem : Anthropologie*, Paris, 1902, XIII, 241.

Staples (F.). Notes on the history of the medicine of the ancient Jews. *Northwest Lancet*, Saint-Paul, 1897, XVII, 101-103.

Strozewski (K.). Symptomatologie de l'hystérie chez les Juifs polonais. *Gaz. lek. Warszawa*, 1897, 2e s. XVII, 739-745.

Semelaigne. Etudes historiques sur l'aliénation mentale dans l'antiquité. *J. de méd. mentale*, Paris, 1863, III, 279, 326, 382, 409 ; 1864, IV, 27, 79, 132, 174 ; 1865, V, 353 ; 1866, VI, 92, 173 ; 1867, VII, 367 ; 1868, VIII, 14, 91, 138, 253, 296.

Schüle. *Lehrbuch der Psychiatrie*, 1878, p. 217.

Savage. *Annual meeting of the med. psych. Assoc.*, Lond., 1900.

Shuttleworth. *Idem*.

Tissié (Ph.). *Les aliénés voyageurs*. Thèse de doct., Bordeaux, 1887.

Trusen. *Biblische medicin. Wchnschr f. d. ges. Heilk.*, Berlin, 1844, 422-424.

Ullmann (J.). The Jew in medicine. *Buffalo M. J.*, 1897-98, XXXVII, 481-492.

Valentin (Paul). *Les religions orientales. Prophylaxie des maladies contagieuses*. Th. Paris, 1902.

Von Klein (C.-H.). Jewish hygiene and diet ; the Talmud and various other Jewish writings, heretofore untranslated. *J. Am. M. Ass.*, Chicago, 1884, III, 345-352.

Vaschide et Vurpas. Qu'est-ce qu'un dégénéré ? *Arch. d'anthrop. criminelle*, Lyon et Paris, 1902, XVII, 478-509.

Worms. Discussion sur la race juive et sa pathologie. *Bull. Acad. de méd.*, Paris, 1891, 3, s., XXVI, 287-309.

Wolf (E.-J.). *Von den Krankheiten der Juden.* Mannheim, 1777, in-16.

Wilson (E.). On the nature and treatment of leprosy, ancient and modern, including the Jewish leprosy, leprosy of the middle age, etc., *Lancet*, Lond., 1856, I, 32, 60, 145, 226, 309, 339, 450, 506.

Weiss (M.). Die talmudische Medicin; culturhistorische Skizze. *Wien med. Presse*, 1898, XXXIX, 1433, 1473.

Weinberg (R.). Ueber einige ungewöhnliche Befunde an Juden-hirnen. *Biol. Centralbl.*, Erlangen, 1903, XXII, 154-162.

Wunderbar (R.-J.). *Biblish-talmudische Medicin oder pragmatische Darstellung der Arzneikunde der alten Israeliten.* Riga, 8°, 1850-1860, 4 vol.

Wagner (W.). Zur Reform des Irrenwesens. *Wien. Klin. Wochenschr.*, 1901, n° 30, IV, p. 724.

Zum Tobel. Mittheilungen über einige unter den hiesigen Israeliten häufiger. vor ; kommende Krankheiten. *Med. Cor. Bl. d. württemb. ärztl. Ver.*, Stuttg., 1836, VI, 8-11.

— The duration of life of the Jew. *Pub. Health*, Lond., 1895-96, VIII, 308-310.

TABLE DES MATIÈRES



Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués

SAINT-BRIEUC. — Typ. F. GUYON (149-1-7).

